#2018
janvier • décembre

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

Bernard Tanguy
Président de la Communauté
Lesneven Côte des Légendes.

2018 a permis à la Communauté Lesneven Côte des Légendes de multiplier son champ d'actions et de compétences grâce notamment à l'investissement mené sur le projet de territoire.
Ce projet, épine dorsale de la politique communautaire fait l'objet cette année d'un bilan intermédiaire, permettant ainsi de poursuivre et consolider les engagements initiaux.
Pour cela, plusieurs actions ont été menées avec pour leitmotiv dynamiser le territoire. Bien que celles-ci ne soient pas toujours visibles, elles sont le résultat de plusieurs mois de travail et de réflexion des élus, services et des partenaires.
Ce rapport d'activité n'est pas exhaustif mais il permet de retracer de manière concise le travail mené au cours de cette année.
Je termine en remerciant tous les acteurs qui œuvrent au quotidien pour le bon fonctionnement de la communauté.

Votre président,
Bernard Tanguy

SOMMAIRE

04 › 13 **COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES**
Le territoire / Le fonctionnement / Les élus
Les projets 2018 / Projet de territoire

14 › 23 **PÔLE RESSOURCES**
Ressources humaines
Finances / Commande publique
Communication

24 › 39 **PÔLE TECHNIQUE**
Bâtiment
Système d'information géographique (SIG)
Service d'élimination des déchets (SPED)
Assainissement non collectif (SPANC)
Abattoir communautaire
Environnement

40 › 53 **PÔLE TERRITOIRE**
Aménagement du territoire
Développement économique

54 › 61 **PÔLE SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE**
Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
Coordination Enfance-Jeunesse
Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

62 › 75 **SERVICES SATELLITES**
Pôle aquatique intercommunautaire
Centre Socioculturel Intercommunal
Maison de l'emploi / Office de tourisme

76 › 79 **PARTENARIAT**
Pôle métropolitain de Brest

COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES

LE TERRITOIRE

14 Terres de légendes

Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), la communauté a été créée en 1994 par arrêté préfectoral.
Elle a pour objet d'associer ses communes membres au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace en milieu rural et littoral.

La communauté de communes a changé de nom en janvier 2017, auparavant communauté de communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes, pour devenir la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL).
Cette même année, Brignogan-Plages et Plounéour-Trez ont fusionné portant le nombre de communes du territoire à 14.

| LES CHIFFRES DE L'ANNÉE |

202 km²
SUPERFICIE

28 248 habitants
AU 31 DÉCEMBRE 2018

98 572 €
TAXE DE SÉJOUR

3 343 996 €
TAXE D'HABITATION

74 /HAB
ECOURS DE LA DETTE

1 616 588 €
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES -CFE

Les compétences communautaires

La CLCL est titulaire, par la volonté de ses communes membres, et en leur lieu et place, de compétences qui lui permettent de conduire sa mission de développement, d'aménagement et de cohésion sociale de l'ensemble de son territoire.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Actions de développement économique,
Gestion et exploitation de l'abattoir public,
Zones d'activités communautaires,
Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
Sous l'égide de l'office de tourisme Lesneven Côte des Légendes, en lien avec Brest Terres Océanes

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE
SIG / Scot
Infrastructures de réseaux de communication électroniques
Pan Local d'Urbanisme intercommunal - PLUI
Aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage

ELIMINATION ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS
Service public d'Élimination des Déchets (SPED)

COMPÉTENCES OPTIONELLES

VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

EQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET SOCIOÉCONOMIQUES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
Pôle aquatique Abers Lesneven,
salle Kerjézéquel, espace Kermaria,
centre socioculturel, centre de secours et d'incendie

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE
PLH , PIG et actions associées

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Gestion et animation de l'épicerie solidaire et de logements temporaires dans un dispositif départemental, évaluation des besoins sociaux, relations avec les partenaires et instances

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)
multi-sites (création et gestion)

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Lutte contre les algues vertes
Prévention des inondations et submersions marines

COMPÉTENCES FACULTATIVES

DOMAINE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE
Favoriser l'accès et la sensibilisation à la culture, promouvoir des manifestations culturelles, le patrimoine et l'identité du territoire

DOMAINE DU SPORT
Promotion des activités sportives des jeunes, des manifestations et sport de haut niveau, des activités nautiques scolaires

TRANSPORTS SCOLAIRES
Transport vers les écoles élémentaires et les centres nautiques

ASSAINISSEMENT
Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

DOMAINE SOCIAL
Coordination Enfance Jeunesse, Emploi insertion, Gérontologie,Prévention de la délinquance

Les instances communautaires

Trois grandes instances régissent la vie de la collectivité : les commissions de travail, le bureau communautaire et le conseil communautaire. En parallèle, se tiennent des commissions permanentes qui donnent les orientations politiques.

LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Elles sont le point d'entrée des dossiers et des projets qui sont instruits à la communauté de communes. Elles sont spécialisées dans un domaine défini et sont chargées d'assurer la préparation des décisions de l'assemblée délibérante. Huit commissions permettent de mettre en place de multiples projets pour le territoire :

1. **EMPLOI, SOLIDARITÉ, CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE** - *Présidente : Françoise Briand*
2. **ENFANCE-JEUNESSE, VOILE SCOLAIRE** – *Président : Raphaël Rapin*
3. **FINANCES MARCHÉS, PUBLICS, CONTRATS** – *Président : Yvon Thomas*
4. **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, HABITAT, TRANSPORT** - *Présidente : Charlotte Abiven*
5. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** – *Président : Joël Marchadour*
6. **TOURISME, MENEHAM, COMMUNICATION, TRÈS HAUT DÉBIT** – *Président : Pascal Goulaouic*
7. **ENVIRONNEMENT, ABATTOIR** – *Président : Christophe Bèle*
8. **TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES, ÉVÈNEMENTIEL CULTUREL ET SPORTIF** - *Président : Yves Quinquis*

> En 2018 :

9 RÉUNIONS

LA COMMISSION PERMANENTE

Anime et coordonne les travaux des commissions placées sous la direction de chaque vice-président. C'est une instance qui donne les orientations politiques et arbitre les choix effectués dans les commissions de travail. Elle n'a pas de pouvoir de délibération.
La commission permanante se compose de 9 conseillers communautaires qui sont : le président ainsi que les 8 vice-présidents.
Elle se réunit chaque 3e lundi du mois à la demande du président, M. Bernard Tanguy.

TROMBINOSCOPE

11 SÉANCES
29 DÉLIBÉRATIONS

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est autorisé à exercer des compétences déléguées par le conseil communautaire. Le bureau a un pouvoir décisionnel du fait de la délégation du conseil communautaire. Il instruit et prépare les différents dossiers à soumettre à la délibération du conseil. Il s'informe sur les travaux des commissions.
16 conseillers communautaires composent le bureau : les vice-présidents (qui sont également maires) + maires (la commune de Lesneven est représentée par Madame Briand et Monsieur Quinquis, adjoints).
Le bureau communautaire se réunit chaque 1er lundi du mois à la demande du président, M. Bernard Tanguy.

TROMBINOSCOPE

8 RÉUNIONS
106 DÉLIBÉRATIONS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

C'est l'organe décisionnel de la communauté de communes, à l'image des conseils municipaux pour les communes. Il s'agit d'un organe délibérant qui examine les propositions du bureau et des commissions. Par délibération, elles deviennent exécutoires.
L'assemblée plénière est composée de 46 conseillers communautaires représentant les 14 communes du territoire : 39 titulaires + 7 suppléants.
Le conseil communautaire se réunit au moins une fois par trimestre à l'initiative du président, M. Bernard Tanguy. Les citoyens peuvent y assister librement.

TROMBINOSCOPE

LES ÉLUS

46 conseillers communautaires

Depuis les 23 et 30 mars 2014 les citoyens élisent à l'aide d'un même bulletin de vote leurs représentants municipaux et communautaires. La Communauté Lesneven Côte des Légendes représentent 14 communes regroupe 39 élus titulaires + 7 suppléants.

Bernard Tanguy
Président

PROJETS 2018

JANVIER

INAUGURATION DU BÂTIMENT CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL

Après une cure de jouvence de plusieurs mois, le bâtiment du CSI, datant de 1971 à rouvert ses portes le 13 janvier 2018.
Il y acceuille également les activités de la maison de service au public (MSAP). Celle-ci se déploie également sur un autre site partenaires : La maison de l'emploi (emploi, insertion, formation). L'objectif premier est de favoriser l'accessibilité du public au services et l'utilisation du numérique. Pour cela des espaces d'attente et des bureaux y sont dédiés.

AVRIL

REMISE DU PREMIER PASS COMMERCE ET ARTISANAT

Remise officielle et symbolique du premier chèque à la boutique Lesnevienne Vêtements Laurans pour un montant de 6 000 € (3 750 € CLCL – 2250 € conseil régional). Depuis, la Communauté Lesneven Côte des Légendes a accompagnée pas moins de 27 commerçants-artisans dans cette démarche, décrochant fièrement la 2nde place régionale en termes de dossiers validés, sur les 59 EPCI bretons. Lesneven, en tant que ville centre ayant de nombreux commerces en comptabilise à elle seule 19.

MARS À OCTOBRE

PROJET DE TERRITOIRE

Le projet Territoire élaboré en 2015 à fait l'objet d'un bilan intermédiaire et d'une actualisation en 2018. Ce projet est avant tout un projet politique qui porte les ambitions des élus pour les années en cours et à venir.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / TOURISTIQUE tout en bénéficiant de la dynamique autour de la RN 12.

RÉPONDRE AUX NOUVELLES DEMANDES DES HABITANTS avec le souci de renforcer l'équilibre territorial tout au long de sa vie, toute personne sur le territoire doit avoir accès aux services dont elle a besoin.

ASSURER UN AVENIR À NOTRE TERRITOIRE à proximité de la métropole et des autres territoires en valorisant nos atouts spécifiques et en confortant le rôle structurant de la ville centre.

RÉPONDRE AU RISQUE DE FRACTURE ENTRE NORD/SUD notamment en développant le tourisme, les nouvelles filières et l'agriculture.

Durant 6 mois, une chargée de mission a travaillé avec les élus, les services et les partenaires.
Le bilan a été partagé lors d'un séminaire le 22 septembre, avant approbation par le conseil communautaire du 10 octobre.

JUIN

PROGRAMME LOCAL D'HABITAT

La CLCL a renouvelé son Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2018-2023.
Ce dernier comporte un diagnostic sur le fonctionnement des marchés du logement et sur la situation de l'hébergement sur notre territoire. Il est primordial de penser un parcours résidentiel de la naissance à la vieillesse (phénomène de vieillissement important), de maintenir et d'attirer sur le territoire, par des offres attractives, les plus jeunes et les plus âgés. Malgré son positionnement en seconde couronne de l'agglomération Brestoise, la CLCL reste dynamique et, par son PLH, engage une politique structurée pour adapter l'habitat.

OBJECTIF PLH 2018/2023
170 LOGEMENTS/AN
-> 23 LOGEMENTS SOCIAUX

JULLET

PROGRAMME LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET DE L'HABITAT

Démarrage du diagnostic par le bureau d'études : **Perspective, atelier d'urbanisme** basé à Saint-Grégoire près de Rennes.

4 COPIL RÉALISÉS
Dont une demi-journée de visite sur le terrain avec présentation des grands enjeux du territoire et 2 sur le diagnostic.

SEPTEMBRE

ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'ÉTUDE DE TRANSFERT EAU/ASSAINISSEMENT

Suite à la loi dite NOTRe les communautés de communes et d'agglomération ont jusqu'en 2026 pour exercer au titre de leurs compétences obligatoires, les compétences « eau » et « assainissement ». Dans cette optique la CLCL a notifié le 12/09/2018, à l'entreprise Jean-Raphaël Bert Consultant, l'attribution du marché pour une étude de transfert de ces compétences. Cette étude a pour objectif de dresser l'état des lieux tant d'un point de vue, administratif, juridique, financier, ressources humaines que technique. A ce titre, sous réserve d'un avis favorable des élus selon les modalités prévues par la loi ce transfert est ciblé au 01/01/2020.

NOVEMBRE

DÉBUT DU REMPLACEMENT DES 105 COLONES D'ORDURES MÉNAGÈRES

La CLCL a depuis fin 2018 entamé progressivement le remplacement du matériel défectueux des points d'apport volontaire, parfois responsable des dépôts sauvages d'ordures au pied des colonnes. Un nouveau système fonctionnant avec des cartes magnétiques prend le relais des badges permettant l'ouverture des conteneurs.

PROJET DE TERRITOIRE

Adopté en juin 2015 par les élus communautaires, le projet de territoire constitue le projet politique portant les ambitions des élus sur plusieurs années. Identifiant les axes de développement du territoire, il décline un plan d'actions sous forme de 79 fiches action.

Co-construit avec les partenaires économiques, sociaux éducatifs et associatifs et les services, et dans un contexte de montée en compétences de l'intercommunalité, son adaptation est nécessaire. C'est ainsi que les élus ont mené en 2018 une évaluation intermédiaire dudit projet.

4 GRANDS DÉFIS DU PROJET RÉAFIRMÉS

- **DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**
- **COLLABORER AVEC LES TERRITOIRES VOISINS ET LA MÉTROPOLE**
- **RÉPONDRE AU RISQUE DE FRACTURE NORD/SUD**
- **RÉPONDRE AUX NOUVELLES DEMANDES DES HABITANTS**

Cette évaluation intermédiaire s'inscrit donc une logique d'amélioration du projet de territoire en faisant le point sur les actions entamées depuis 2015 et sur celles terminées, en constatant les écarts avec le projet de territoire initial et donc au besoin en apportant des réorientations et ajustements.

Avec les réformes territoriales, le cadre juridique, financier, fiscal et les domaines de compétences, ont beaucoup évolué, ce qui implique en permanence des ajustements.
L'évaluation intermédiaire de notre projet de territoire a donc été l'occasion d'intégrer toutes ces adaptations et d'ajouter de nouvelles actions émanant de la seule volonté politique.

Durant 6 mois, une chargé de mission a travaillé avec les services communautaires et les vices-présidents et les différentes commissions. Le bilan a été partagé lors d'un séminaire le 22 septembre, avant approbation par le conseil communautaire du 10 octobre.

Les principaux résultats

L'évaluation intermédiaire a permis de mettre en évidence un taux d'avancement relativement important des actions :

40% *des projets inscrits sont actuellement en cours de réalisation*

30% *des actions ont été réalisées depuis 2015*

20% *des actions ont été réajustées*

10% *des actions inscrites ont été réalisées à une autre échelle (communes, associations, Pays de Brest, Département, Région,...)*

A noter que pour beaucoup, les projets sont structurants et s'inscrivent sur le long terme. Certains nécessitent une ingénierie extérieure, la réalisation d'un état des lieux, d'une étude ou d'un diagnostic préalable avant leur mise en œuvre sur le territoire.

L'évaluation intermédiaire a permis de réinterroger la pertinence de certaines actions et d'identifier les points de blocage pour comprendre leur non-réalisation afin de les réorienter pour une mise en œuvre d'ici 2020.

| 107 FICHES-ACTION PORTENT LA FEUILLE DE ROUTE POUR LES ANNÉES À VENIR |

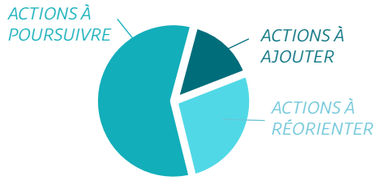

PRÉCONISATIONS

Le taux de poursuite des actions est élevé. L'évaluation intermédiaire s'est inscrite dans une réelle continuité du projet de territoire de 2015. Près de 60% des actions sont en effet à poursuivre, sans modifications substantielles. 30 % des actions ont fait l'objet d'un travail de réajustement pour adapter la stratégie initiale et l'actualiser.

ÉTAT D'AVANCEMENT

Enfin, 15 % de nouvelles actions sont à inscrire au projet de territoire, suite à l'évaluation intermédiaire. Au projet de territoire initial, se sont ajoutées des compétences nouvelles depuis 2015. La Communauté s'est par ailleurs engagée dans de nombreux projets, en fonction des opportunités et de la volonté politique des élus communautaires.

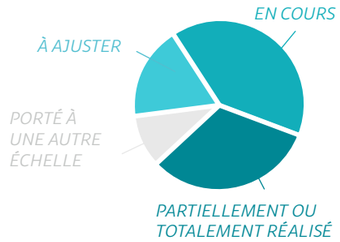

| LE PROJET DE TERRITOIRE, UN CATALYSEUR D'ÉNERGIES LOCALES |

Derrière ce projet de territoire, ce sont des moyens humains et financiers, des outils et des méthodes.

DES MOYENS FINANCIERS
via un Pacte Financier et Fiscal, un soutien aux communes (revitalisation des centres-bourgs - 1.5 millions d'euros de fonds de concours) et la Dotation de Solidarité Communautaire (près de 530 000 €).

UNE ÉQUIPE COMMUNAUTAIRE
50 agents qui mettent en œuvre cette feuille de route au quotidien.

DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES CADRES
PLH, PLUi, PCAET,...

DES RÉPONSES CONCRÈTES AUX BESOINS DES HABITANTS
Mise en place du THD, politique sur le logement (rénovation, adaptation...), Maison de Services Au Public, CISPD, Enfance-Jeunesse, élimination des déchets, équipements communautaires, préservation de l'environnement...

UN OFFICE COMMUNAUTAIRE DE TOURISME
Cheville ouvrière pour la valorisation et la promotion du territoire et de ses atouts (ex : « la Fabrique d'Imaginaire », ou la structuration et l'animation du village de Meneham).

UN TRAVAIL PARTENARIAL
Région Bretagne, Pays de Brest : (Contrat Local de Santé, projet de Plate- forme de rénovation énergétique...), EPCI voisins (Economie circulaire,...).

LE PROJET DE TERRITOIRE

PÔLE RESSOURCES

RESSOURCES HUMAINES

Organigramme

Sous l'autorité du Président, Bernard Tanguy, les services communautaires sont organisés en 4 pôles à savoir, le pôle technique, ressources, services à la population et cohésion sociale et le pôle territoire. L'ensemble des pôles étant supervisé par la direction.

DIRECTION

Françoise LE FUR
Directrice Générale des Services

Céline SPARFEL
Assistante de direction

Mélanie URIEN
Chargée de communication

PÔLE TERRITOIRE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Victor BARDON
Responsable urbanisme, déplacements, Programme Local de l'Habitat (PLH)

AUTORISATION DU DROIT DES SOLS
SERVICE MUTUALISÉ A LENDERNEAU

Julien BIENVENU
Philippe RANNOU
Instructeurs

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Caroline CÉVAËR
Responsable

PÔLE RESSOURCES

Brigitte TRANVOUEZ
Directrice de pôle

ADMINISTRATIF

Elisabeth EDERN
Agent d'accueil, gestion
Gwendoline VLAEMYNCK
Gestionnaire, accueil

COMMANDE PUBLIQUE

Stéphane RABILLARD
Responsable commande publique et assurances

FINANCES

Marianne PIRIOU
Comptable, assistante commande publique
Céline RIVOALEN
Comptable

RESSOURCES HUMAINES
SERVICE MUTUALISÉ PAIE ET CARRIÈRE AVEC LANARVILY ET LESNEVEN

Marielle LE VEZO
Responsable RH
Maryvonne GUENNOC
Gestionnaire
Ismaëlle FAVÉ
Gestionnaire mise à disposition par la ville de Lesneven

PÔLE SERVICES À LA POPULATION & COHÉSION SOCIALE

Éléonore HERVÉ
Directrice de pôle

SERVICE COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

Solène MADEC
Responsable EJ
Isabelle JAN
Animatrice Accueil de Loisir Hors Sol (ALHS)
Johanna DESPRÉ
Animatrice Accueil de Loisir Hors Sol (ALHS)
Laurianne VOISIN
Animatrice Point Information Juenesse (PIJ)

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Johanna DESPRÉ
Animatrice CISPD

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Delphine ABIVEN
Gestionnaire CIAS
Stella DELIGNE
Assistante CIAS

PÔLE TECHNIQUE

Hugues BULLIER
Directeur de pôle

BÂTIMENT

Jean-Philippe GOUEZ
Responsable
Lionel ABIVEN
Agent de maintenance et d'entretien
Patricia DROFF
Agent d'entretien, logistique

SERVICE D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Corentin CHARLOT
Technicien SIG / Référent informatique

VOIRIE

Ronan L'HOSTIS
Gestionnaire mis à disposition par le Syndicat Intercommunal de l'Assainissement Collectif (SIAC) Guissény-Kerlouan

ABATTOIR PUBLIC

Marc BIHAN-POUDEC
Responsable
André BIANÉIS
André MANACH
Abatteurs

SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Guillaume HENRY
Nicolas LE LOSTEC
Contrôleurs

ESPACES NATURELS

Emmanuelle LE GAD
Coordinatrice, animatrice gestion des milieux aquatique, Breizh bocage
Anthony MOMAUD
Coordinateur, animateur de bassins versants, Algues vertes
Noémie FLOCH
Chargée d'étude submersion marine

SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Marylène KERBS-TANGUY
Responsable SPED

Mélanie STOURM
Assistante accueil et administratif

Éléa DREZEN
Ambassadrice du tri

Charles INISAN
Adjoint collecte

Bernard ABIVEN / Patrick BOURHIS
Franck CASTREC / Anthony JESTIN
Anthony LÉOST / Bernard LÉOST
Joël QUÉMÉNEUR / Gaëtan QUÉRÉ
Agents de collecte

Eric MALGORN
Jean-François PENGAM
Agents secteur déchèterie

Effectifs des agents en 2018

Au 31 décembre 2018, les services regroupent 48 agents permanent exerçant leurs missions dans les différents champs de compétences exercées par la CLCL. Les fonctionnaires titulaires ou stagiaires regroupent 41 agents et les contractuels sur emploi permanent sont au nombre de 7 (soit 3 en CDI et 4 en CDD).
La communauté a également complété ses équipe en recrutant 30 contractuels à temps de travail et périodicité d'emploi variables pour assurer les remplacements et les demandes de renfort occasionnel ou saisonnier.

48 AGENTS PERMANENT

\+

30 RECRUTEMENTS NON PERMANENT

85% FONCTIONNAIRES TITULAIRES OU STAGIAIRES

15% CONTRACTUELS

8 CATÉGORIE A
10 CATÉGORIE B
30 CATÉGORIE C

26% SAISONNIERS

74% RENFORTS ET/OU REMPLAÇANTS

65% SPED
10% ABATTOIR
8% ADMINISTRATION
7% ENFANCE-JEUNESSE
7% ESPACES NATURELS
2% SPANC
1% BÂTIMENT

9 ARRIVÉES

DÉPARTS **7**

49,6%

50,4%

42 ANS EN MOYENNE

97 JOURS DE FORMATION

31 AGENTS

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL EN 2018

Les départs sont liés à des mutations et départ en retraite.
Les arrivées de personnel prennent en compte les remplacements d'agents mutés ainsi que la création de 4 postes dont 3 titulaires et la mise à disposition de 2 agents par d'autres structures pour la voirie communautaire (0,2 ETP) et le service commun ressources humaines (0,5 ETP).

RECRUTEMENTS 2018

> Agent d'entretien et de logistique.

> Animateur enfance-jeunesse ainsi que du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ainsi

> Chargé d'étude trait de côte submersion marine (non titulaire) suite à la prise de compétence GEMAPI

> Coordinateur animateur de bassin versant.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les principaux domaines de formation ont été : le management, la santé/sécurité, l'environnement, la gestion des déchets, les techniques administratives et la communication. En 2018 3 agents ont suivi des formations d'intégration.

ACTIONS 2018

• MISE EN COMMUN DU SERVICE RH CLCL AVEC LES COMMUNES DE LANARVILY ET LESNEVEN

Le Service Commun RH (SCRH) exerce depuis cette année l'ensemble des missions de gestion des ressources humaines (suivi des carrières, gestion de l'information et des absences, application/conseil sur la règlementation légale et règlements intérieurs propre à chaque collectivités...) pour les communes de Lesneven, Lanarvily et la Communauté Lesneven Côte des Légendes. Pour cela, un agent de Lesneven est mis à disposition du SCRH pour la moitié de son temps. Ce service est un appui aux autorités territoriales qui conservent leur pouvoir de décision.

2131
BULLETINS DE PAIE

851 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

1280 LESNEVEN LANARVILY

• PRÉPARATION DU PASSAGE AU NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, SUJÉTIONS, ET DE L'EXPERTISE PROFESSIONNELLE (RIFSEEP)

LE RIFSEEP est un régime indemnitaire qui tient compte de la fonction de chaque agent. Un travail préparatoire a été mené avec l'équipe de direction pour établir des groupes de fonctions selon l'emploi occupé, les responsabilités, la technicité, ... avant communication des nouvelles modalités aux agents. Ce nouveau régime indemnitaire est applicable depuis le 1er janvier 2019.

• PRÉPARATION DU PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Depuis le 1er janvier 2019, le prélèvement à la source s'applique sur toutes les paies : une partie du salaire est versée directement aux impôts et donc déduite du salaire versé. Une phase préparatoire à sa mise en œuvre a été menée en 2018 : formation des gestionnaires RH, adaptation du logiciel RH, phase de test sur les bulletins de paie d'octobre à décembre et information des agents.

FINANCES

Comptes administratifs 2018

Les compétences de la Communauté Lesneven Côte des Légendes, sont réparties au travers de 4 pôles à savoir, le pôle technique, ressources, services à la population et cohésion sociale et le pôle territoire. A cela s'ajoute deux services transversaux prennent en charge le secrétariat de direction et la communication.

1 412 437€
PARTICIPATIONS

FINANCES | 4 770 €
ÉCONOMIE | 3 939 €
EMPLOI-SOLIDARITÉ | 190 077€
AMÉNAGEMENT| 98 604 €
HABITAT | 7 882 €
SPED | 4 595 €
ENFANCE-JEUNESSE | 164 650 €
SPORT - ÉVÉNEMENTIEL | 449 420 €
TOURISME | 479 491 €
ENVIRONNEMENT | 9 008 €

484 760€
SUBVENTIONS

67 400 € | FINANCES
123 859 € | ÉCONOMIE
5 000€ | EMPLOI-SOLIDARITÉ 900 € | AMÉNAGEMENT
62 611 € | HABITAT
- € | SPED
196 434 € | ENFANCE-JEUNESSE
449 420€ | SPORT - ÉVÉNEMENTIEL
- € | TOURISME
5 000 € | ENVIRONNEMENT

BUDGET PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER	TOTAL
RECETTES	10 230 282,01	2 282 650,82	12 512 932,83	932 387,49	**13 445 320,32 €**
DÉPENSES	9 896 180,10	2 000 468,06	11 896 648,16	1 190 266,51	**13 086 914,67 €**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	334 101,91	282 182,76	616 284,67	- 257 879,02	**358 405,65 €**
RÉSULTAT REPORTÉ	3 193 070,54	1 781 324,97	4 974 395,51		**4 974 395,51 €**
RÉSULTAT CLÔTURE	**3 527 172,45**	**2 063 507,73**	**5 590 680,18**	**- 257 879,02**	**5 332 801,16 €**

ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (ZAE)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER	TOTAL
RECETTES	403 787,58	93 969,90	497 757,48		**497 757,48 €**
DÉPENSES	403 787,58	309 818,39	713 605,97		**713 605,97 €**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		- 215 848,49	- 215 848,49		**215 848,49 €**
RÉSULTAT REPORTÉ		- 3 086 217,97	- 3 086 217,97		**- 3 086 217,97 €**
RÉSULTAT CLÔTURE		**- 3 302 066,46**			**- 3 302 066,46 €**

ABATTOIR PUBLIC

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER	TOTAL
RECETTES	243 503,89	56 914,74	300 418,63		**300 418,63 €**
DÉPENSES	242 652,40	117 721,15	360 373,55	413,25	**360 786,80 €**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	851,49	- 60 806,41	- 31 760,62	- 413,25	**- 60 368 ,17 €**
RÉSULTAT REPORTÉ	22 144,65	303 214,84	325 359,49		**325 359,49 €**
RÉSULTAT CLÔTURE	**22 996,14**	**242 408,43**	**265 404,57**	**- 413,25**	**264 991,32 €**

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER	TOTAL
RECETTES	81 147,50	11 824,64	92 972,14		**92 972,14 €**
DÉPENSES	97 760,52	26 972,24	124 732,76		**124 732,76 €**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 16 613,02	- 15 147,60	- 31 760,62		**- 31 760,62 €**
RÉSULTAT REPORTÉ	65 845,10	17 436,77	83 281,87		**83 281,87 €**
RÉSULTAT CLÔTURE	**49 232,08**	**2 289,17**	**51 215,25**		**51 521,25 €**

SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS (SPED)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER	TOTAL
RECETTES	2 509 197,09	298 291,86	2 807 488,95	70 142,79	**2 877 631,74 €**
DÉPENSES	2914 553,56	276 624,08	3 191 177,64	712 433,10	**3 903 610,74 €**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 405 356,47	21 667,78	- 383 688,69	- 642 290,31	**- 1 025 979 €**
RÉSULTAT REPORTÉ	862 213,62	512 264,88	1 374 478,50		**1 374 478,50 €**
RÉSULTAT CLÔTURE	**456 857,15**	**533 932,65**	**990 789,81**	**- 642 290,31**	**348 499,50 €**

BUDGET CONSOLIDÉ

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	BUDGET TOTAL	RESTE À RÉALISER	TOTAL
RECETTES	13 467 918,07	2 743 651,96	16 211 570,03	1 002 530,28	**17 214 100,31 €**
DÉPENSES	13 554 934,16	2 731 603,92	16 286 538,08	1 903 112,86	**18 189 650,94 €**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 87 016,09	12 048,04	- 74 968,05	- 900 582,58	**- 975 550,63 €**
RÉSULTAT REPORTÉ	4 143 273,91	- 417 976,51	3 671 297,40		**3 671 297,40 €**
RÉSULTAT CLÔTURE	**4 056 257,82**	**- 459 928,47**	**3 596 329,35**	**- 900 582,58**	**2 695 746,77 €**

BILAN PAR SERVICES

TOTAL DÉPENSES
13 863 678 €

TOTAL RECETTES
13 788 716 €

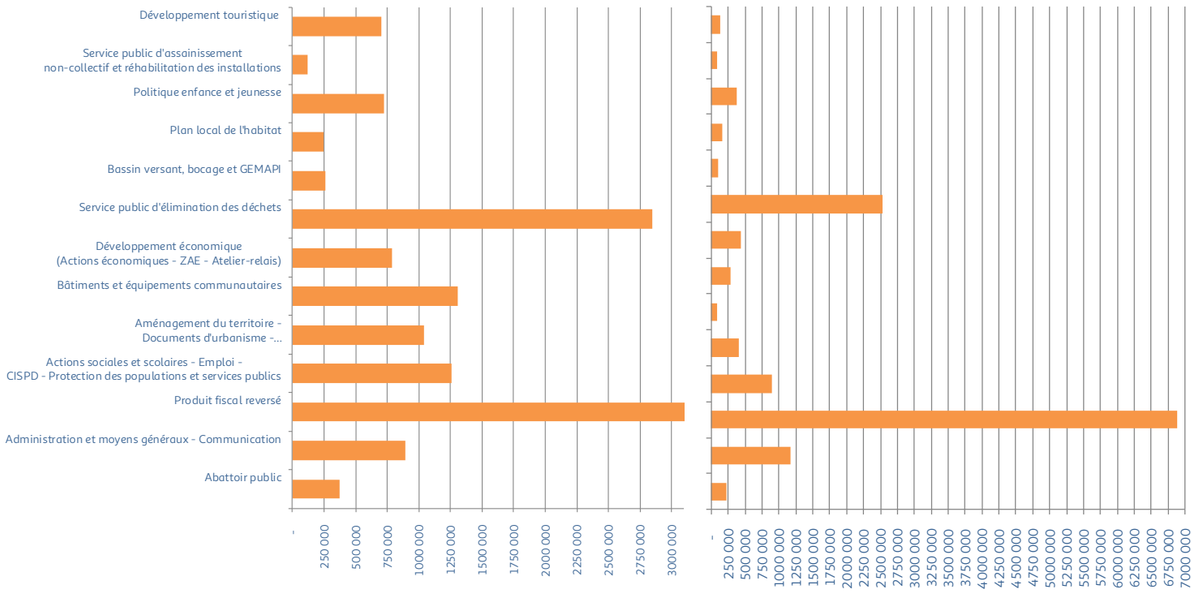

RÉPARTITION DU PRODUIT FISCAL BRUT PAR CATÉGORIE D'IMPÔTS

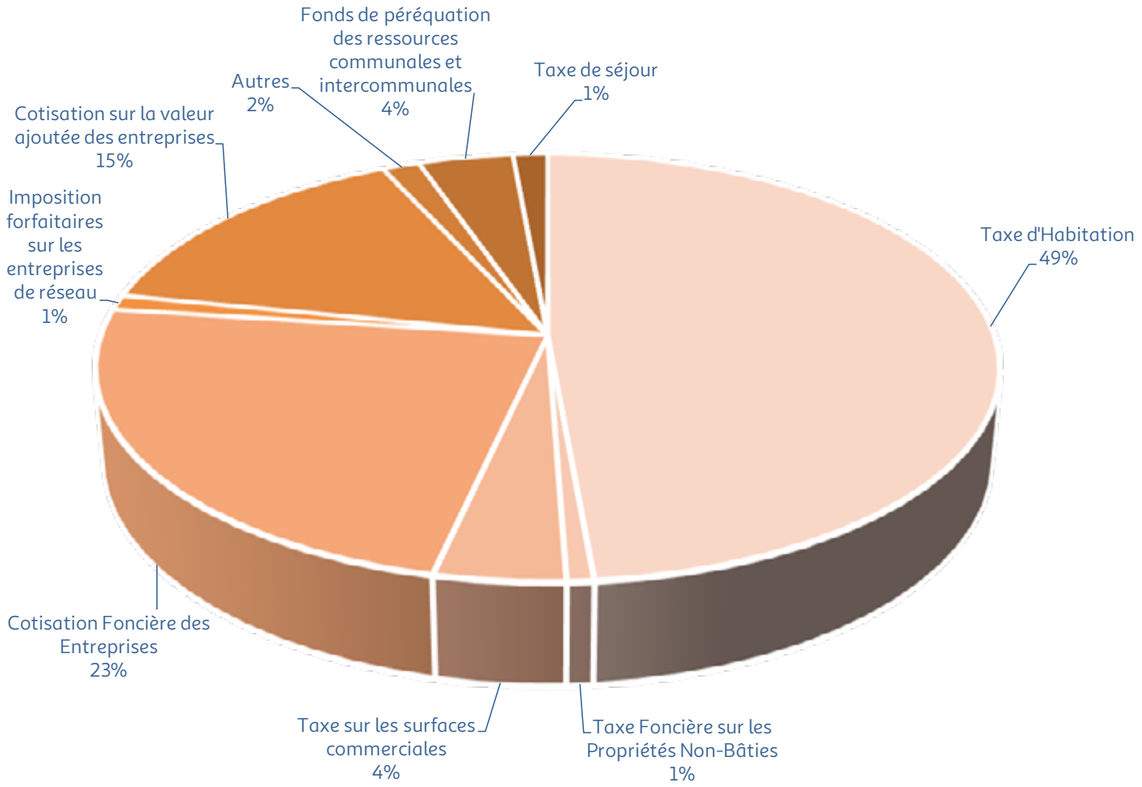

COMMANDE PUBLIQUE

Le service commande publique créé en 2014 travaille en transversalité avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de l'achat. Il a pour mission principale le suivi administratif et financier des procédures, marchés publics et délégations de service public, venant en appui aux autres services communautaires.

Son rôle est aussi de faciliter l'accès à la commande publique des entreprises par le biais de mesures telles que l'harmonisation des pièces en lien avec d'autres collectivités du Finistère. Enfin, il assure une veille juridique constante dans un contexte d'évolution réglementaire.

Le service commande fait également partie du programme d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO). Cette cellule apporte son appui technique, juridique et financier aux communes membres qui le souhaitent pour la réalisation de leurs projets. En 2018, 10 934.56 € ont été facturés aux communes.

Les marchés publics 2018

26
MARCHÉS ATTRIBUÉS
pour un total de
3 661 772,56 € HT

- 15% SERVICES — **660 520 € HT**
- 15% FOURNITURES — **1 385 687 € HT**
- 35% PRESTATIONS INTELLECTUELLES — **706 587 € HT**
- 35% TRAVAUX — **908 978 € HT**

EXEMPLES NON EXHAUSTIFS DE MARCHÉS 2018

Marché de fourniture et d'installation en remplacement de colonnes semi enterrées et enterrées pour la collecte des ordures ménagères avec redevance incitative - CLCL

Travaux d'extension du parking des ateliers relais -ZAE de Mescoden (CLCL)

Maitrise d'œuvre pour la réhabilitation de la maison communale - Guisseny

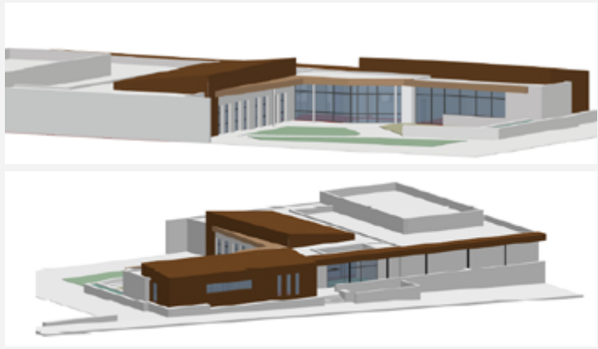

- Esquisses Alain Corre Architectes

Achat d'un tractopelle - Ploudaniel

Aménagement de la voirie communale programme 2018 – Trégarantec

COMMUNICATION

Le service communication se charge de la valorisation et mise en avant des actions et services communautaires. Il agit en transversalité des pôles de direction et promeu l'image de la collectivité dans la presse ainsi que sur internet. Expliquer, promouvoir les services en direction des habitants, des élus ou des agents font partie des priorités.

Les moyens de communication

Le service communication traduit les politiques publiques portées par la collectivité (les directions et services de la Communauté de communes), dans le but de rendre lisibles et compréhensibles les contenus pour les citoyens, en cohérence avec le projet politique porté par les élus.

2 538 NEWSLETTERS DISTRIBUÉES

3 numéros
45 articles
40% de taux d'interraction

10 Affiches événementielles

PRÉSENCE DIGITALE

www.clcl.bzh : Site internet -
mise à jour régulière - contact et présentation des services, informations sur les événements

@clcl.bzh : Page facebook -
quotidiennement alimenté - actions menées relatées, partage de publications a destination des habitants.

CLCL : Chaine Youtube -
créée dans le but d'informer les habitants à travers un outil de communication plus viral.

126 articles de presse

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Après avis de la commission, les événement promouvant l'image du territoire peuvent faire l'objet de subventions financières.

PARUTIONS ET PUBLICATIONS

- **Rapports d'activités**, *compte-rendu reprennant les chiffres et stratégies développées durant l'année.*
- **Newsletter économie**, *lettre d'information trimestrielle à destination des artisans et commerçants du territoire.*
- **Supports visuels**, *création interne d'affiches, flyers et brochures présentants une action ou un service de la collectivité.*

1 104 FANS
384 PUBLICATIONS
12 VIDÉOS

RELATIONS PUBLIQUES

Bulletins d'informations municipaux -
transmission des informations collectées chaque semaine à l'ensemble des 14 communes de la collectivité.

Presse écrite et radio locale -
à travers divers point presse organisé avec les correspondants locux d'Ouest France, Télégramme et Radio Emeraude.

28 000€
de subventions versées

Nouvelle identitée graphique

La communauté de communes a changé de nom en janvier 2017, pour devenir Communauté Lesneven Côte des Légendes. Son nom était auparavant communauté de communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes. Dans cette continuité, sa charte graphique a elle aussi été repensée fin 2018 par le studio BleuNéon.

Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

Le logo choisi joue avec les doubles lettres du sigle CLCL associée à une gamme de bleus profonds.
La typographie vibrante s'appuie sur les notions de légendes et de magie.
L'ensemble créant un visuel simple, lisible à la fois sobre et ancré d'histoire.

Dans le cadre de son adhésion à la charte Ya d'ar Brezonneg le nouveau logo a volontairement intégrer une traduction en breton pour contribuer à la promotion et au développement de cette langue dans les domaines de la vie sociale et publique.
Les adresse virtuelles du site internet, réseaux sociaux et email professionnelles des agents sont également passées en .bzh une occasion d'affirmer encore un peu plus l'identité bretonne.

| ACTIONS 2018 |

• PASSAGE DU TOUR DE FRANCE 2018

Dans le cadre du Tour de France, la CLCL a souhaité valoriser son territoire en sollicitant une artiste de Concarneau, Laurence Naveau, pour réaliser un mandala d'environ 60-80 mètres de diamètre sur sur la plage de Meneham à Kerlouan, site classé naturel. Lors du passage des coureurs un hélicoptère a pu capturer les images de cet oeuvre. Depuis, celles-ci servent de support pour valoriser Meneham et en faire une belle promotion élargie.

• TRÉTEAUX CHANTANTS 2018

Les Tréteaux Chantants sont une tradition en pays de Brest. En 2018, l'événement aura réuni au total plus de 1 000 personnes en comptant les pré-sélections de Lesneven (L'Atelier) et Kerlouan (Ar Mor Glas) et la finale locale à Kerjézéquel. Le grand vainqueur Lucien Richard, qui a ému le public grâce à son émouvante interprétation de « Ma terre » des Compagnons de la Chanson, a brillament représenté le territoire lors de la grande finale du pays de Brest à l'Aréna devant plus de 4 000 spectateurs.

• PANNEAU LUMINEUX KERJÉZÉQUEL

Fin 2018, un panneau lumineux a été installé à l'entrée du complexe multifonction de Kerjézéquel. Il a pour but d'informer les habitants des actions menées par la CLCL ainsi que les événements se déroulant dans la salle multifonction.

PÔLE TECHNIQUE

BÂTIMENT

Complexe Kerjézéquel - Lesneven

Construit pour offrir à la population une infrastructure capable d'accueillir des manifestations d'envergure intercommunale ou plus, la structure est réservée autant aux évènements sportifs que culturels, qu'économiques ou sociaux. Il se compose d'un hall d'accueil avec un guichet pour les entrées, d'un office, un club house, de bureaux ainsi qu'un espace bar. A l'extérieur : un parking au nord pour le public avec une capacité de plus de 700 places pour les voitures, un second à l'ouest avec 140 places pour les cars et voitures, puis un dernier côté vestiaires et scène réservé aux professionnels et pour le service.

En 2018, des travaux ont été réalisés : changement du revêtement du sol de la salle sportive ainsi que flocage des vitres avec des photos de promotion du territoire.

ESPACE MULTIFONCTION

Cet espace est modulable et peut être divisé en deux à l'aide d'une cloison

- *Salle de 1 000 m2 (jusqu'à 2 500 places debout - 1 080 assises et 928 en repas)*
- *Scène de 250 m2 surélevée à 1 mètre du sol*
- *2 loges*

ESPACE SPORTIF

- *Terrain multisports de plus de 1 000 m2*
- *Gradins accueillant jusqu'à 900 personnes*
- *Salle d'échauffement*
- *4 vestiaires joueurs / 2 vestiaires arbitres*

| TAUX D'OCCUPATION 2018 |

Cleusmeur < 16.92%
IREO < 16.68%
Patin Club Lesneven < 15.03%
Twirling < 10,58%
LLFHB < 10.47%
GRS Kernilis < 4.43%
Piste des Légendes < 3.79%
Patin club Folgoët < 2.34%
Aux rythme des Mots < 0.99%
Baies dunes Dansent < 0.90%
Ploudaniel Handball < 0.70%
Grandeur nature < 0.20%
Vis ta Gym < 0.11%

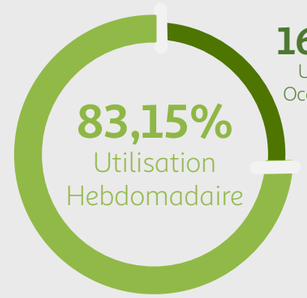

16,85%
Utilisation
Occasionnelle

3.15% > Lesneven Aïkido
2.79% > Services CLCL
2.55% > Amical des donneurs de sang de Lesneven
1.49% > Comité Finistère de Hand
1.05% > MSA Santé du travail
0.74% > Poker de la CDL Lesneven
0.59% > APE école Kernilis / WE gonflé
0.49% > ADMR Lesneven
0.44% > APEL Argoat
0.41% > Événements 29
0.39% > Patin Club Plouider
0.34% > Maison de l'emploi Lesneven
0.30% > CMB Lesneven / Crédit Agricole deLesneven
0.25% > SFND Compétition ugsel / Ecole Sacré-coeur Plounéventer
0.20% > ADMR Lesneven / Fest Noz Evit ar Vretoned

SERVICE D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Développement d'un projet QGIS (logiciel libre SIG) pour la consultation et la mise à jour des réseaux d'eau

Prévu pour fonctionner sur le logiciel SIG « Bureau » QGIS et sur l'application mobile QField pour la saisie et consultation terrain.
Il facilite notamment la consultation et la saisie grâce à des formulaires intégrant toutes les valeurs codées du cahier des charges du Pays de Brest.

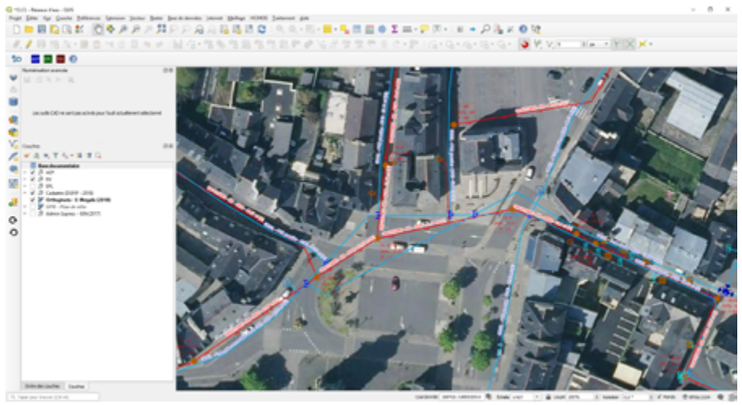

TRADUCTION DES VALEURS CODÉES PAR DES ALIAS EXPLICITES POUR L'UTILISATEUR

Données codées :

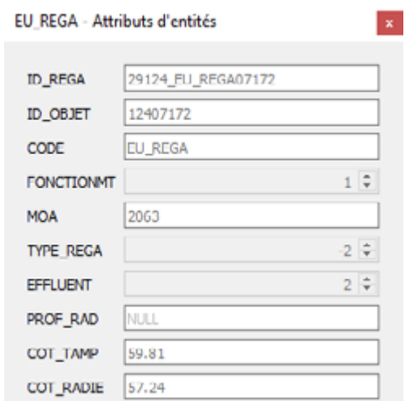

Données vues par l'utilisateur :

CRÉATION D'UNE SYMBOLOGIE CONFORME AU CAHIER DES CHARGES (137 SYMBOLES CRÉÉS)

Création d'une application pour le service prévention des inondations

Application destinée à la consultation/saisie bureau et terrain de l'état des lieux des ouvrages, dunes et falaises sur le trait de côte CLCL.

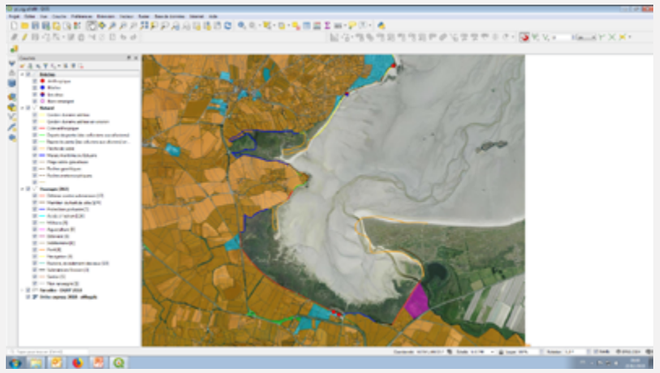

CAPTURE D'ÉCRANS DE L'APPLICATION SUR ORDINATEUR ET SMARTPHONE

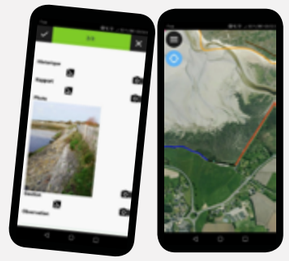

Interface cartographique de la plateforme « J'implante mon entreprise en Pays de Brest »

Le Pays de Brest possède désormais sa propre plateforme de gestion du foncier économique pour une donnée mutualisée, fiabilisée et actualisée en continu. Les services économiques des EPCI du Pays de Brest utilisent au quotidien cette application SIG associée à un outil de gestion de la relation client (CRM). Plus largement, cette application permet également de gérer le fichier de localisation des entreprises.

Le service SIG de la CLCL a participé, en lien avec le service Economie, à l'alimentation des données nécessaires à sa mise en place.

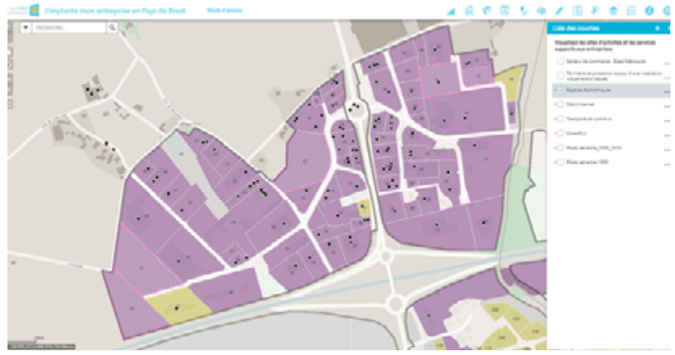

AUTRES ACTIONS 2018

- **Nouvelle application de gestion des points d'apport volontaire (colonnes OM uniquement) servant au technicien de maintenance et au service du SPED.**
- **Finalisation de la partie graphique du PLU de Lesneven (cartes et plans).**
- **Mise à jour des voies et adresses, des équipements suivant les signalements réalisés par les communes.**
- **Edition de plans papier de la photographie aérienne 2015 adressés à chacune des collectivités du territoire.**
- **Continuité de l'action de formation des agents communaux sur GéoPaysdeBrest.**
- **Fourniture de cartes thématiques, plans et accompagnement à l'utilisation du SIG des agents de la CLCL.**

SERVICE DÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les modes de collecte

Le service public d'élimination des déchets (SPED) regroupe 30% des agents la collectivité.
RAPPORT DACTIVITÉ SPED 2018
Il existe plusieurs modes de collecte sur le territoire :

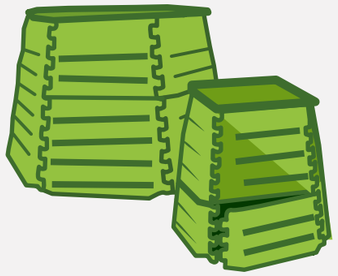

LES COMPOSTEURS INDIVIDUELS

L'objectif est de réduire le tonnage d'ordures ménagères à incinérer, en valorisant la partie fermentescible qui représente en moyenne 30% du volume des ordures.
Deux modèles sont proposés :
320 litres contre une participation de 10 €,
800 litres contre une participation de 20 €.

Depuis 2004, 4 751 composteurs ont été mis à disposition des usagers du territoire.

| LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRE (PAV)

Trois types de colonnes sont présentes sur les points d'apports volontaires : les grises pour les ordures ménagères, les jaunes pour les emballages secs et les vertes pour le verre.
Au premier janvier 2018, 109 colonnes enterrées et semi-enterrées, étaient implantées sur les quatorze communes du territoire. Durant le mois de décembre 2018, la CLCL a commencé le remplacement des certaines colonnes à ordures ménagères dont certaines ont été supprimées ramenant le nombre de colones à 105.

Goulven : 1
Guissény : 9
Kerlouan : 4
Kernilis : 6
Kernouës : 2
Lanarvily : 1
Le Folgoët : 16
Lesneven : 30
Ploudaniel : 15
Plouider : 5
Plounéour-Brignogan-Plages : 8
Saint-Frégant : 2
Saint-Méen : 3
Trégarantec :2

Chaque usager dispose d'un badge permettant d'accéder aux colonnes d'ordures ménagères des points d'apports. Les autres sont en accès libre. Deux camions-grues assurent la collecte des PAV. Les tournées quotidiennes sont établies en fonction du taux de remplissage de chaque colonne.

| LES BACS INDIVIDUELS (GRIS/JAUNES)

Des bacs individuels de 120 litres et 240 litres sont distribués aux usagers qui le souhaitent et dont l'habitation se trouve dans le secteur desservi par la collecte en porte à porte.
Les bacs sont identifiés à l'aide de stickers indiquant les coordonnées des usagers. La communauté de communes peut attribuer, après avis des CCAS communaux, un bac individuel aux personnes ayant des difficultés à se déplacer jusqu'aux PAV.
Ils sont collectés du lundi au vendredi, de 5h00 à 13h00 (12h00 le vendredi), par les deux camions-benne, selon les tournées suivantes :

JOUR DE COLLECTE	COMMUNES
LUNDI	*Ploudaniel / Lesneven*
MARDI	*Kerlouan*
MERCREDI	*Goulven / Guissény / Kernouës / Plounéour-Trez*
JEUDI	*Brignogan-Plages / Le Folgoët / Plouider*
VENDREDI	*Kernilis / Lanarvily / Saint-Frégant / Saint-Méen / Trégarantec*

| LA DÉCHÈTERIE DE LESNEVEN

La communauté dispose d'une déchèterie gérée en régie. Située dans la zone d'activité de Gouerven à Lesneven, elle est ouverte du lundi au samedi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45. Son gardiennage est assuré par deux agents.
Les déchets acceptés sont :

Emballages secs
Verre
Bois
Huiles *(usagées/ alimentaires)*
Gravats
DDS *(déchets diffus spécifiques)*
DEEE *(déchets d'équipements électriques et électroniques*
Métaux
Cartons
Tout venant
DEA *(déchets d'éléments d'ameublement)*

| LES AIRES DE DÉCHETS VERTS

Trois plates-formes pour le dépôt de déchets verts sont à disposition des usagers : la plate-forme de Lesneven, celle de Kergoniou à Guissény et Lanveur à Plounéour-Brignogan-Plages.

Seuls les dépôts de tontes de pelouse, de tailles de haies et de branchages d'un diamètre inférieur à 10 cm, y sont autorisés.

| LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

Deux types de service pour la collecte des déchets des professionnels du territoire :

LE SERVICE GLOBAL comprend la mise à dispositiond'un ou plusieurs conteneur(s) ou bac(s) individuel(s) et d'un ou plusieurs badge(s).
En choisissant ce service, les professionnels ont accès à la collecte des déchets ménagers (en porte-à-porte ou en apport volontaire) mais également à la déchèterie et aux aires de déchets verts,

LE SERVICE RÉDUIT pour les professionnels qui optent pour ce service ont uniquement accès à la déchèterie et aux aires de déchets verts.
Un essai a été réalisée sur le dernier trimestre 2018 pour ouvrir la déchetterie à partir de 08h30 du lundi au vendredi pour les professionnels. Au vu du peu de fréquentation sur ces nouveaux horaires l'essai n'a pas été concluant.

Les professionnels qui souhaitent adhérer à l'un des services que propose la communauté de communes sont soumis à la signature d'une convention, qui contractualise le partenariat entre les deux parties

SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Traitement des déchets collectés

Après collecte, **les emballages secs recyclables** sont eux acheminés au centre de tri TRIGLAZ à Plouédern afin d'y être compactés suivant leurs compositions (papiers, cartons, bouteilles ou flacons en plastiques, briques alimentaires et conserves). Ils sont ensuite réexpédiés vers des filières de recyclage. Mal triés, les déchets collectés ne peuvent être valorisés. Le taux de refus au centre de tri est de l'ordre de 17%. La CLCL obtient sur l'année 2018 un taux moyen de refus très élevé de 27.8 % contre 14% en moyenne pour les collectivités voisines. Or la prise en charge financière de cet écart est finalement subie par les habitants. Il convient donc de mener des actions de sensibilisation auprès des usagers pour ramener le taux de refus de la CLCL à la moyenne des autres EPCI.

Tonnages 2018

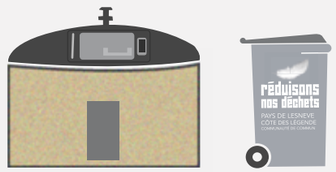

ORDURES MÉNAGÈRES

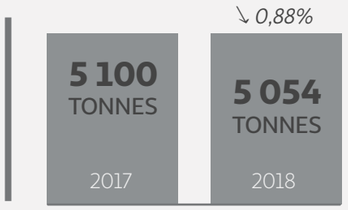

CCPLD 177 KG/HAB
CCPA 177 KG/HAB
CLCL 180 KG/HAB
CCPI 199 KG/HAB

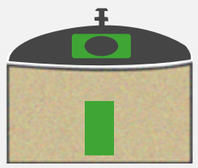

VERRE

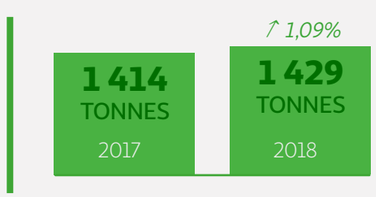

CLCL 51 KG/HAB
CCPA 49 KG/HAB
CCPI 48 KG/HAB
CCPLD 41 KG/HAB

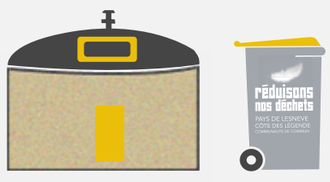

EMBALLAGES SECS

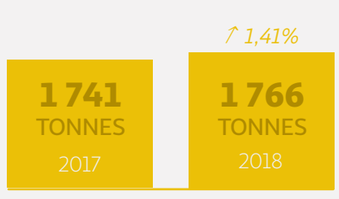

CLCL 63 KG/HAB
CCPI 55 KG/HAB
CCPLD 55 KG/HAB
CCPA 38 KG/HAB

Déchèterie *de Lesneven*

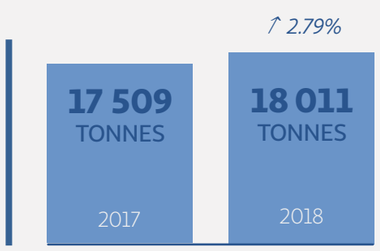

TOTAL APPORTS :
CARTONS / BATTERIES-PILES / AMPOULES / DECHETS BANALS / BOIS / GRAVATS / HUILES / PLATINAGE / DMS / DEEE / DEA

La redevance incitative

La mise en place de la redevance incitative au sein des communautés de communes a été fortement encouragée par les lois dites «Grenelle», notamment en 2014. La CLCL, novatrice et volontaire sur le sujet de l'environnement, s'est alors lancée dans la démarche, comme 2 autres collectivités du Finistère.
Il est nécessaire de rappeler l'objectif de cette redevance incitative :
- RÉDUIRE LA PRODUCTION D'ORDURES MÉNAGÈRES ET GÉRER SA FACTURE
- AMÉLIORER LA QUALITÉ DU TRI POUR PERMETTRE PLUS DE RECYCLAGE
- PRENDRE CONSCIENCE DE L'IMPORTANCE D'ŒUVRER EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

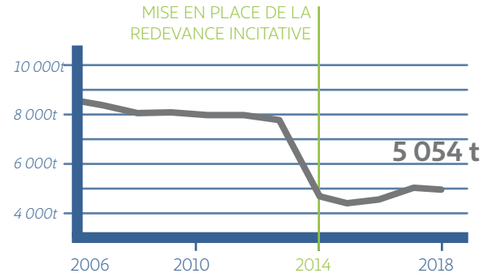

ÉVOLUTION DU TONNAGE CLCL DES ORDURES MÉNAGÈRES

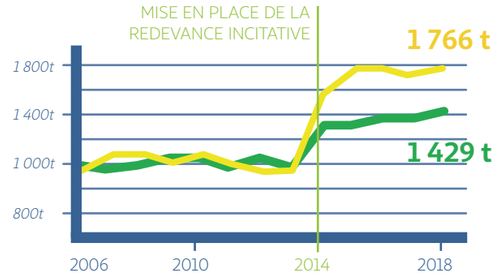

ÉVOLUTION DU TONNAGE CLCL DES DÉCHETS RECYCLABLES

Malgré les désagréments liés aux problèmes techniques, grâce aux efforts d'un grand nombre d'usagers sur les 4 dernières années, le tonnage d'ordures ménagères a baissé de 40 % déchets recyclables améliorant ainsi la qualité environnementale de notre territoire.

ACTIONS 2018

PORTES OUVERTES DU CENTRE DE TRI TRIGLAZ DE PLOUÉDERN – lundi 21 mai 2018
Afin de lutter contre les erreurs de tri, et d'aller à la rencontre du plus grand nombre possible d'usagers, la CLCL a contribué à l'organisation et a participé aux portes ouvertes du centre de tri Triglaz. Sur les 431 visiteurs, 53 d'entre eux habitaient sur le territoire de la Communauté Lesneven Côte des Légendes.

ATELIER DE SENSIBILISATION AU TRI
- du 8 au 4 octobre 2018
A la demande d'associations des temps d'animations autour du tri sélectif ont été organisés dont le contenu et les modalités d'interventions été définis entre les associations et la CLCL.
Ainsi, lors de la semaine bleue, divers actions ont été organisés pour les retraités, 80 personnes ont pu visiter le centre de Triglaz.

ANIMATIONS SCOLAIRES
– de janvier à décembre 2018
L'objectif a été de sensibiliser les jeunes habitants et leurs parents à la nécessité de réduire la quantité de déchets générés tout en donnant des clés pour agir au quotidien(qualité du geste de tri). Les animations étaient proposées aux classes de grande-section – CP ainsi qu'aux classes de CM1 et CM2 (intervention de 3 heures par classe). Le service est intervenu auprès de 37 classes transmettant le message a près de 916 enfants du territoire.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les missions

Le SPANC contrôle les systèmes d'assainissement non collectif et gère la réhabilitation. Une subvention est proposée aux usagers éligibles aux critères de l'agence de l'eau pour remettre aux normes leur installation d'assainissement individuel.

INSTALLATIONS NEUVES OU RÉHABILITÉES

CONTRÔLE DE CONCEPTION

Ce contrôle de conception et d'implantation est réalisé lors de l'instruction des permis de construire ou des demandes de réhabilitation. L'intérêt est de vérifier la faisabilité du projet par rapport à la réglementation.

CONTRÔLE DE RÉALISATION OU DE BONNE EXÉCUTION

Le contrôle de réalisation (ou de bonne exécution) des travaux est effectué avant le recouvrement des ouvrages. Il permet de s'assurer que le dispositif a été mis en place conformément au projet validé par le SPANC et à la réglementation en vigueur.

PROGRAMME DE RÉHABILITATION

La compétence facultative de réhabilitation a pour objectif de proposer aux usagers répondant aux critères d'éligibilité définis par l'agence de l'eau, une subvention pour la remise aux normes de leur installation d'assainissement individuel.
Le SPANC a par conséquent pour mission d'informer et d'accompagner les usagers dans leurs démarches et d'assurer la transmission des pièces nécessaires à l'agence.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :
< Propriétaire de l'habitation avant le 01/01/11
< Dispositif actuel présentant un rejet d'eaux usées dans le milieu naturel

TAUX DE SUBVENTION :
60 % du montant des travaux plafonné à 8 500 € TTC (l'aide maximale est de 5 100 €)

INSTALLATIONS EXISTANTES

Ce contrôle permet de réaliser un état des lieux des assainissements non collectifs du territoire et ainsi de détecter les défauts de conception, de salubrité, d'entretien, *etc.*

La redevance

80 €
Diagnostic de l'existant et contrôle de bon fonctionnement y compris lors des ventes

50€
Contrôle de conception

80 €
Contrôle de réalisation ou inaccessibilité de l'installation

160 €
Visite de contrôle refusée ou absence injustifiée au rendez-vous

Bilan technique actions 2018

CONTRÔLES PÉRIODIQUES DES INSTALLATIONS EXISTANTES

	JANVIER / AVRIL	MAI / AOÛT	SEPTEMBRE / DÉCEMBRE	TOTAL
Conseil (neuf, mise en conformité...)	10	10	10	**30**
Contrôle des travaux demandés suite çà un diagnostic	3	6	1	**10**
Contrôle de réalisation d'un ANC pour habitation neuve	6	8	8	**22**
Contrôle de réalisation d'une réhabilitation d'un ANC (CRRE)	29	28	31	**88**
Contrôle périodique de bon fonctionnement (CBF)	162	156	146	**464**
Diagnotic pour une vente	51	62	41	**154**
Prorpiétaire absent au 2nd RDV	6	13	4	**23**

Prestation gratuites *Prestation gratuites*

TAUX DE CONFORMITÉ DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ce taux permet de mesurer le niveau de conformité à la réglementation en vigueur depuis 1982 du parc des dispositifs d'assainissement non collectif.
Il s'agit du taux d'installations disposant d'une fosse septique toutes eaux suivie d'un système d'épandage (conformément à la réglementation actuelle).
Pour le SPANC de la CLCL ce taux est de 48,4 % pour la totalité du parc.

BILAN 2018

791
Contrôles périodiques éffectués sur l'année 2018

7 850
Immeubles susceptibles d'être dotés d'un système d'assainissement non collectif identifié.

18 dossiers
Déposés en 2018 à l'Agence de l'Eau dans le cadre du programme de réhabilitation.

RAPPORT DACTIVITÉ SPANC 2018 |

ABATTOIR COMMUNAUTAIRE

Créé en 1958, l'abattoir de Lesneven est un des maillons essentiels de l'économie locale avec pour objectif : valoriser le secteur de l'agriculture et favoriser les filières courtes.
Ce n'est qu'en 1996 que la communauté de communes prend à sa charge l'exploitation en régie directe et investit pour sa mise aux normes. Dès lors l'établissement prend la forme d'un syndicat intercommunal à vocation unique. Un seule autre structure finistérienne intercommunale de ce type existe elle se situe au Faou. Cet outil structurant marque une volonté politique affirmée de maintenir et de développer un service public en cohérence avec le milieu rural.

L'abattoir de Lesneven permet de recevoir et d'abattre les animaux dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité. La présence de la DDPP assure un respect total des règles et une traçabilité sans faille de la viande. Des investissements pour du matériel sont en permanance effectués pour une meilleure ergonomie tant pour le bien-être des bêtes que celui des abatteurs.
Durant l'année 2018, 2 712 bêtes ont étés abbatues.

Tonnages

	2017 *332,1 tonnes*		**2018** 363,4 tonnes	
PROVENANCE DES ANIMAUX	PROFESSIONNELS	PARTICULIERS	PROFESSIONNELS	PARTICULIERS
CLCL	*200,1*	*8,7*	**202,4**	**21,8**
CC PAYS DES ABERS	*33,7*	*6,7*	**35,1**	**10,3**
CC PAYS D'IROISE	-	*4,6*	**4,6**	**6,6**
Brest, CA Morlaix, Haut-Léon Communauté, CC Pays Landerneau-Daoulas, CC Pays Landivisiau	*65,3*	*11,5*	**67,2**	**14,3**

Redevance et taxes 2018

Les tarifs évoluent ponctuellement par arrêté du ministre de l'agriculture. Ils varies légèrement pour les particuliers.

COTISATION INTERBEV/ATM

(remplace et annule la taxe d'abattage)

Bovin (+8 mois) : 82€
Veau, bovin (-8mois) : 58€
Equin : 29€
Ovin, capin : 140€

REDEVANCE D'USAGE - PRESTATION D'ABATTAGE

Gros bovin : 333,33€
Désossage bovin (+30mois) : 104,26€
Veau : 402,60€
Equin : 459,70€
Coche : 326,28€
Porc charcutier (>65kg) : 416,72€
Porcelet : 21,04€ / 63,40€ la tonne
Ovin : 19,91€ / 63,40€ la tonne
Abattage d'urgence : 260,12€
Test ESB : 43,78€

ENVIRONNEMENT

Lutte contre les frelons asiatiques

Depuis 2015, la Communauté de communes est partenaire de la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON) pour la destruction des nids de frelons asiatiques qui constituent un danger sanitaire pour les abeilles.

NOMBRE DE NIDS PAR COMMUNES

	2016	2017	**2018**
Lesneven	47	40	**45**
Ploudaniel	26	31	**36**
Le Folgoët	14	19	**19**
Plouider	10	16	**17**
Guissény	20	49	**11**
Plounéour-Brignogan-Plages	21	21	**11**
Kerlouan	16	11	**9**
Kernilis	10	6	**7**
Kernouës	20	12	**7**
Saint-Frégant	5	7	**5**
Saint-Méen	7	0	**3**
Trégarantec	4	5	**4**
Lanarvily	5	1	**4**
Goulven	1	2	**2**
TOTAL	192	234	**180**

DONNÉES

En 2018, à l'échelle du département, le nombre de nids détruits progresse de 10%. Les frelons asiatiques sont présents sur l'ensemble du département et plus particulièrement en zones urbaines et périurbaines.
En revanche, sur le territoire de la Communauté Lesneven Côte des légendes, le nombre de nids est en baisse de 23% par rapport à 2017.Les zones les plus urbanisées sont les plus fortement concernées.
Les communes les plus touchées sont Lesneven et Ploudaniel (+ de 20 nids).
Sur la zone côtière, après une explosion du nombre de nids en 2016 et 2017, en 2018 il y a une régression.

ORGANISATION DE LA DESTRUCTION DES NIDS

En 2018, la campagne de destruction s'est déroulée de mai à mi-novembre. Les nids sont signalés auprès des mairies qui sollicitent une entreprise agréée par la FDGDON afin de procéder à la destruction. Cette prestation est payée ensuite par la FDGDON avec une participation financière intégrale de la CLCL. Sur l'année 2018 elle s'est élevée à **16 486.80€**.

PIÉGEAGE DES FRELONS

Le dispositif de destruction des nids a été complété en 2018 par l'achat par la CLCL de 500 capuchons destinés à confectionner des pièges pour capturer les reines fondatrices lorsqu'elles construisent les nids primaires au printemps. Ces pièges ont été remis aux référents communaux afin de les installer dans multiples endroits des 14 communes.

Piège : un capuchon sur une bouteille comprenant une solution (bière, sirop de grenadine ou cassis et vin blanc) à suspendre à une branche d'arbre ou tout autre support situé entre 1.5 et mètres de hauteur.

Bassins versants

Les bassins versants du Quillimadec et de l'Alanan, concernés par le Plan Algues Vertes 2017-2021, voient la poursuite des actions en faveur de la réduction de la prolifération des algues vertes. En ce qui concerne les échouages, l'année 2018 a été particulière avec un démarrage très tardif mais des mois d'automne chargés. Le volume d'algues ramassées est donc plus important qu'en 2017 mais pour autant les concentrations en nitrates continuent de baisser et ce grâce à l'implication volontaire des acteurs du territoire. Il est donc important de poursuivre l'effort engagé.

RAMASSAGE DES ALGUES VERTES
2407 M3 ont été ramassé au total en 2018
1813 M3 sur la plage de Guissény
497 M3 ramassés en mer par l'entreprise

Les actions du bassin versant se poursuivent sur les grands thèmes que sont l'aide à la fertilisation de précision, la mise en place de couvert efficace, l'accompagnement des éleveurs laitiers vers une meilleure gestion de l'herbe.

VULGARISATION
Rendez-vous bout de champs sur les couverts précoces après céréales et sur le couvert sous maïs.
25 participants.

ACCOMPAGNEMENT DES LAITIERS
21 diagnostics bouteille de lait réalisés entre 2017 et 2018
1 conseil gestion d' l'herbe.
2 tours de pâturage sur la gestion des paddocks et le chemin d'accès au pâturage
2 interventions à l'IREO sur les systèmes fourragers auprès des futurs exploitants.

MESURE D'AZOTE
Conseil fertilisation via le logiciel Etap'N
29 prélèvements réalisés en 2018
34 agriculteurs inscrits

EXPÉRIMENTATIONS
Sol Aid, poursuite de l'expérimentation sur culture de Maïs

ACTIONS MUTUALISÉES SAGE
Démonstration de matériel de désherbage mécanique

COUVERTS PRÉCOCES
RGI 93 ha / Après céréales 132 ha

LETTRE D'INFORMATION
Bassins versants du Quillimadec – Alanan

COMMUNICATION
1 lettre d'information du BV publiée en Juillet sur les couverts végétaux et une prévue début 2019 sur les systèmes laitiers.

Breizh bocage

Un programme Breizh Bocage a été relancé sur la période 2016-2020 par la CLCL. Il couvre les bassins versants du Quillimadec et de l'Alanan.

LES AXES D'ACTIONS

La reconstitution du bocage
> Des projets de reconstitution bocagère sont établis avec les agriculteurs ou propriétaires de terrains. L'objectif ? La réalisation de 24,5 kilomètres de linéaires bocagers (haies, talus) sur les 4 ans du programme. L'entretien des plantations réalisées par débroussaillage est également assuré dans la limite de 4 ans maximum.

La gestion du bocage
> Réflexion sur l'optimisation des méthodes d'entretien. Lien avec le projet de filière bois énergie des communautés de communes du Pays de Brest. Aides financières (Mesures Agro-Environnementales - MAE). Protection du bocage existant dans les documents d'urbanisme.

Communication/information
> Les agriculteurs, élus et propriétaires de terrain sont sensibilisés à l'intérêt du bocage et formés à sa gestion.

LES AVANTAGES DU BOCAGE

• Les talus permettent de limiter l'érosion des terres et les coulées de boues sur les routes.
• Les haies ont divers atouts : brise-vent, paysager, production de bois de chauffage ou de bois d'œuvre. L'atténuation du vent engendre une élévation de la température et une limitation de l'évaporation (profitable aux cultures).
• Les talus et haies bocagères sont des chemins de circulation pour la faune et des réservoirs à biodiversité et donc à auxiliaires des cultures (coccinelles) et pollinisateurs (abeilles). 75 % des espèces cultivées dépendent de la pollinisation. La qualité de l'eau est également améliorée. Les arbres prélèvent de l'azote en profondeur, limitent l'érosion et l'entraînement de terre au réseau hydrographique. Ce sont des pièges à carbone.

ACTIONS 2018

ACTIONS SPÉCIFIQUES AU TERRITOIRE DE LA CLCL

• Diagnostic-Projet bocager mené chez 29 exploitants ou propriétaires terriens.
• Réalisation de 8.3 km de talus et de haies sur l'hiver 2017-2018.
• Expérimentation sur la régénération naturelle par semis de glands et de châtaignes sur 3 linéaires.
• Proposition d'aides financières à l'entretien du bocage (MAE) : pas de souscription car les exploitants ont du mal à se projeter dans un plan de gestion inter-annuel et préfèrent des interventions au coup par coup.

ACTIONS MUTUALISÉES À L'ÉCHELLE DU SAGE DU BAS-LÉON

• Lettre d'information sur la gestion différenciée et la valorisation du bocage réalisée à destination des agriculteurs et des élus.
• Réunion d'information sur les chaudières à bois et la production de bois plaquette à partir du bocage le 14/11/18 à Kernilis.
• Formation sur l'entretien du bocage à destination de tout public (élus, techniciens, agriculteurs) le 07/12/18 à Ploudaniel.

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations - GEMAPI

La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une nouvelle compétence de la CLCL depuis 2018. Début septembre une chargée d'étude prévention des inondations a été recrutée et prend en charge les missions de défense contre les inondations et contre la mer. Face aux risques littoraux, une stratégie de gestion intégrée du trait de côte et de la submersion marine est en cours d'élaboration. La commission permanente a acté le 26 novembre 2018 l'organisation de la mise en place du service GEMAPI dans les années à venir.

• GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES : LES COURS D'EAU

PROPOSER DES ACTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Sensibiliser des propriétaires riverains aux méthodes d'entretien mais aussi les agriculteurs à la gestion des berges. Lutter contre les espèces invasives (animal et végétal).
Un conseil technique et administratif par le technicien rivière auprès des propriétaires riverains, agriculteurs et communes ayant un projet de travaux en lien avec le cours d'eau (le dossier loi sur l'eau et le coût des travaux restant à la charge du pétitionnaire)

2019-2024, SE FOCALISER SUR UN CONTRAT TERRITORIAL MILIEUX AQUATIQUES (CTMA)

Restauration entretien de cours d'eau et de la continuité écologique sur les 3 masses d'eau Quillimadec, Aber Wrac'h et Flèche car ce sont des masses d'eau Directive Cadre sur l'eau avec des objectifs de retour au bon état d'ici 2021 ou 2027. Elles sont prioritaires pour leur intérêt pour les grands migrateurs (avec une partie en liste 2) et enfin, des subventions pour des CTMA sont accessibles.

Sur la partie côtière, hors de ces 3 masses d'eau DCE, il est proposé de se limiter aux actions d'ordre général et ponctuellement, si une opportunité d'action se présente sur un ouvrage en ZAP anguille, dans une logique aval-amont stricte et avec une subvention possible, elle pourra être étudiée au cas par cas en commission environnement et faire l'objet d'une programmation N+1 hors des 3 programmes CTMA, en se limitant à un ouvrage/an.

• PRÉVENTION DES INONDATIONS SUR LES COURS D'EAU

Rester sur les actions déjà engagées. Comme le talutage dans le cadre de Breizh bocage pour ralentir la circulation de l'eau, application réglementation de la rétention eaux pluviales. Les actions menées dans le cadre de la GEMA cours d'eau, auront également un impact sur les risques d'inondation tel que la restauration des cours d'eau recalibrés ou encore les travaux sur un ouvrage ayant un double impact Continuité écologique + inondation amont.

• GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES : LES ZONES HUMIDES

Rester sur les actions déjà engagées, telles que des actions spécifiques pour la flore remarquables sur les zones Natura 2000. Cependant quelques actions seront programmées sur le Quillimadec :

MESURES AGRI-ENVIRON-NEMENTALES SUR LA GESTION DES ZONES HUMIDES

INFORMATION DES AGRICULTEURS SUR LES PRATIQUES

RÉOUVERTURE DE ZONES HUMIDES POUR LES REMETTRE EN HERBE. OBJECTIF DE 20 HA

• PRÉVENTION DES INONDATIONS SUR LE LITTORAL

Réalisation d'un état des lieux en vue de définir une stratégie de gestion intégrée du trait de côte et submersion marine sur la période allant du 01/09/18 au 31/12/19
L'élaboration de cette stratégie se déroulera selon plusieurs phases : l'élaboration d'un état des lieux érosion et submersion, le recensement et la hiérarchisation des enjeux concernés l'identification des ouvrages et le classement des systèmes d'endiguements ; proposition d'actions en vue de protéger les personnes, d'adapter et de protéger les installations dans les zones à risques en prenant en compte l'opinion de tous les acteurs concernés afin in fine d'aboutir à un programme d'actions de gestion.

ACTIONS RÉALISÉS EN PARALLÈLE EN 2018

LA DIGUE DU CURNIC

Échange avec le Conservatoire du littoral et la commune de Guissény afin d'élaborer une convention relative à la gestion de la digue du Curnic sur la période transitoire prévue par la loi MAPTAM afin d'accompagner la prise de compétence par les EPCI. Cette convention a pris effet le 14 janvier 2019 et prendra fin soit au 28 janvier 2024 soit à une date antérieure de la mise à disposition de la digue par le Conservatoire.

DÉLÉGATION DE LA PARTIE GEMA SUR LES COURS D'EAU AU SYNDICAT DES EAUX DU BAS-LÉON

Poursuite des actions sur le cours d'eau Aber Wrac'h dans le cadre du contrat Milieux aquatiques 2014-2019 à savoir : travaux sur deux obstacles à la continuité sur l'ouvrage sous la route à Kerven Braz et un autre ouvrage à Kerellec à Ploudaniel, 2 km d'entretien de la rivière, 1 km de plantations de berges sur certaines secteurs entretenus ou nécessiteux, mise à disposition de 4 pompes à museaux afin de supprimer des abreuvements directs en cours d'eau par les bovins, campagne de piégeage de rongeurs aquatiques. Lancement d'une réflexion sur la construction du contrat Milieux Aquatiques quinquennal sur le cours d'eau du Quillimadec. Démarrage de la construction d'un contrat Milieux Aquatiques quinquennal sur le cours d'eau de la Flèche.

PÔLE TERRITOIRE

HABITAT - AMÉNAGEMENT

Programme d'Intérêt Général - PIG

Financé conjointement par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le conseil départemental du Finistère et les trois communautés de communes, ce programme aide des propriétaires d'habitations privées à réaliser des travaux d'amélioration dans leur logement. Ainsi, depuis 2014, le bureau d'études CitéMétrie poursuit les mêmes objectifs :

- *ADAPTATION DES LOGEMENTS pour les personnes en perte d'autonomie (personnes handicapées et/ou vieillissantes)*
- *AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS*
- *LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET TRÈS DÉGRADÉ des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs*

CITÉMÉTRIE

PIG précarité energétique et indignité

200 PRISES DE CONTACTS

Contre 160 en moyenne depuis 2014

DOSSIERS 2018

58 OBJECTIF — **64** RÉALISÉS

DOSSIERS 2017

90 RÉALISÉS

2018 a également été marquée par la prorogation d'un an du Programme d'Intérêt Général dans l'optique d'une bonne cohérence entre la volonté politique de maintenir une intervention du territoire en matière de rénovation thermique et d'adaptation du logement sans discontinuer et les réflexions autour de la mise en œuvre d'une Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat. Cet avenant a également été l'occasion d'accroitre les objectifs en matière de rénovation thermique des logements, ces derniers étant régulièrement dépassés depuis le début du PIG en 2014.

Transport estival

La mise en place du service de transport estival durant les 2 mois de vacances scolaires se poursuit et s'installe progressivement. Les lignes 23 et 24 sont ainsi prolongées et permettent de desservir les plages du territoire.
Cette 3eme année d'exploitation de ce service met en avant le même constat que l'année précédente, à savoir une fréquentation en hausse mais un service qui reste toutefois fortement dépendant de la météo estivale.

Programme Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat - PLUi-H

Le PLUi-H est un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire. Il construit un projet de développement respectueux de l'environnement, et le formalise dans des règles d'utilisation du sol. Après avoir prescrit l'élaboration du PLUI-H, le 26 avril 2017, la Communauté Lesneven Côte des Légendes a recruté le bureau d'études en mai 2018 après 6 mois de consultation (élaboration du cahier des charges, consultations, analyse des offres, audition, ...).

4 JUILLET 2018

1ere réunion de lancement permettant de présenter le bureau d'études aux membres du COPIL ainsi que la méthodologie et le calendrier de l'élaboration du PUI-H.

TEMPS FORTS DE LA PREMIÈRE PHASE D'ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC

6 SEPTEMBRE 2018

Tour du territoire en minibus avec l'ensemble des membres du COPIL pour présenter les principaux enjeux du territoire.

9 OCTOBRE 2018

Groupe de travail consacré au développement urbain et son impact sur les paysages et l'environnement.

28 NOVEMBRE 2018

Groupe de travail sur le développement économique et son impact sur l'environnement et les paysages.
Un 1er panneau expliquant le PLUI-H a également été réalisé et est exposé au siège de la Communauté de Communes. Son élaboration va se poursuivre en 2019 avec la fin du diagnostic et l'élaboration du PADD.

POURSUITE DES PROCÉDURES COMMUNALES

Différentes procédures encore engagées ont fait l'objet d'une approbation en 2018 :
- Le PLU de la commune de Guissény a ainsi été approuvé le 24 Janvier 2018 et rendu exécutoire le 5 février 2018,
- Le PLU de la commune de Lesneven a fait l'objet d'une enquête publique du 12 février 2018 au 16 mars 2018 avant une approbation le 21 décembre 2018.

A noter que suite à la défaillance de l'entreprise Geolitt, la communauté de communes, en collaboration avec la ville de Lesneven, a finalisé le document en interne.
A noter que 2 procédures sont encore en cours d'élaboration (Plounéour Brignogan Plages) sans certitude sur la finalisation de ces 2 études.

Programme Local d'Habitat - PLH

Après un travail de près de 3 ans, le PLH a été adopté lors du conseil communautaire du 2 juin 2018. Préalablement à cette approbation, ce dernier avait reçu des avis favorables à la fois de la DDTM, du conseil départemental ainsi que de la Commission Régionale de l'Habitat et de l'Hébergement. Il s'appuie sur 6 grandes orientations :

Concilier ambition de développement, évolutions sociétales et maîtrise du foncier

Améliorer les conditions d'habitat et d'hébergement des personnes vieillissantes et/ou handicapées

Améliorer la réponse aux besoins des ménages en difficulté d'accès ou de maintien dans un logement ou un hébergement

Recourir davantage au parc privé existant et l'adapter aux attentes des ménages

Diversifier et adapter l'offre locative

Consolider la gouvernance du PLH

Les réflexions menées au cours de cette révision ont abouti à une réorientation des actions du PLH. Les financements vont ainsi clairement porter sur des opérations principalement localisées en centralité ou sur le bâti existant, opérations souvent les plus complexes et plus lourdes à porter financièrement :

- Le Fonds d'Intervention Foncière est réorienté vers des opérations localisées exclusivement au sein de l'enveloppe urbaine
- Accompagnement des communes dans des études de centre-bourg
- Plus de financement en directement des logements sociaux « basiques » mais vers les opérations complexes (démolition/reconstruction ; réhabilitation énergétique des logements, ...)

| LA MISE EN ŒUVRE DU PLH |

• PLATEFORME LOCALE DE RÉNOVATION DE L'HABITAT

La réflexion autour de la préfiguration d'une plateforme locale de rénovation de l'habitat s'est poursuivie en 2018, pilotée par le Pays en lien avec Energence.
L'idée autour de cette plateforme est de faciliter l'accès à l'information pour l'ensemble des ménages en proposant notamment un numéro unique, renvoyant vers le bon interlocuteur en fonction de la thématique. Plus qu'une plateforme dédiée à la rénovation, cette dernière se veut être une plateforme d'information dédiée à l'ensemble des thématiques autour du logement. Néanmoins, la rénovation reste un élément central de cette plateforme afin que tous les ménages du territoire puissent avoir une information de qualité quelque soit son niveau de revenu.
Cette pré étude a abouti à un avis plutôt favorable des différentes EPCI du Pays, hormis de la CCPLD. Et l'année 2019 sera là pour configurer la plateforme précisément avec pour objectif une mise en œuvre au 1er janvier 2020.

• MISE À JOUR DU RÉFÉRENTIEL FONCIER

Dans le cadre du PLH 201/2015, un référentiel foncier avait été mis en place. Le PLH adopté récemment en prévoit une mise à jour annuelle. Un premier travail a été réalisé en fin d'année 2018 ou l'ensemble des communes ont été rencontrées. Il a notamment permis de faire le point sur les parcelles ayant été construites et celles encore constructibles ou qui pourraient faire l'objet d'une division parcellaire. Le travail n'est toutefois pas encore terminé, une notation de ces différentes parcelles restent à faire pour permettre de les classer au regard notamment de leur faisabilité technique mais aussi en termes de facilité de mobilisation. Ce travail sera poursuivi en 2019.
A noter que ce repérage trouve également son utilité dans le cadre de l'élaboration du PLUI. En effet ce dernier doit identifier l'ensemble des capacités de densification au sein de l'enveloppe urbaine, ce qui a été fais dans le cadre de ce travail.

Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Brest - SCoT

Dans le cadre de sa compétence aménagement, la communauté de communes est associée à l'élaboration du SCoT du Pays de Brest.
L'année 2018 a été marquée par l'approbation du SCOT lors du comité syndical du 19 décembre.

Préalablement, cette année s'est résumée à la phase administrative, à savoir la consultation des personnes publiques associées lors du 1er semestre et la réalisation de l'enquête publique courant Juin 2018 avec la réalisation de 2 permanences sur le territoire. Ces consultations ont abouti à un avis globalement favorable des Personnes Publiques Associées et à un avis négatif de la commission d'enquête.

En parallèle, la loi Elan, d'application immédiate, censée assouplir la loi littoral, est entrée en vigueur courant novembre avec une implication immédiate sur le SCOT. Il a ainsi été décidé de mettre en œuvre une modification du SCOT sur le volet littoral pour intégrer les éléments de cette nouvelle loi en en 2019.

DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS VONT NOTAMMENT IMPACTER LA CONSTRUCTION DU PLUI-H :

- Un objectif annuel de production de logements établi à 170 pour la CLCL
- Une densité fixée à 18 logements par hectare à l'échelle de l'intercommunalité avec un minimum de 15 logements à l'hectare par commune
- Des objectifs de logements sociaux à hauteur de 10% sur le pôle Lesneven / Le Folgoët
- Un objectif de production de logements en renouvellement urbain à hauteur de 30% avec un minimum de 25%
- Renforcement des centralités notamment au niveau commercial en limitant l'implantation des petits commerces en périphérie
- Diversifier les logements

Très Haut Débit - TDH

Le haut débit contribue à l'attractivité du territoire. La CLCL participe au programme régional de développement du très haut débit porté par Megalis Bretagne. Le déploiement de la fibre optique s'opère suivant 3 phases : 2014-2018 ; 2019-2023 et 2024-2030.

> PHASE 1
La tanche 1 de la première phase qui vient de s'achever en 2018 a permis d'installer **2155 prises** réparties sur la commune de Lesneven (2090 prises) et le secteur de Lesgall sur la commune de Ploudaniel (64 prises). La contribution financière de la CLCL a été de 958 975€ (445€/prise).

La tranche 2 de cette 1ere phase est en cours. Il s'agit d'installer 243 prises à Ploudaniel (secteurs de Mescoden Penfrat) et 3 à Plouider. La contribution globale de la CLCL est de 109 470 € dont 65 682€ ont été versés. Le solde quant à lui reversé au terme de l'opération en 2020.

Autorisation Droit des Sols

La loi ALUR du 24 mars 2014 a mis un terme, au 1er juillet 2015, à la mise à disposition gratuite des services instructeurs de la Direction Départementale des Territoire et de la Mer (DDTM). Ce désengagement de l'État a imposé une nouvelle organisation avec la création d'un service mutualisé entre les communautés de communes du pays de Landerneau-Daoulas et de Lesneven Côte des Légendes.
Ce service basé à Landerneau est composé de 5 personnes dont deux instructeurs de la CLCL. Les communes ont gardé les certificats d'urbanisme information et les Déclarations Préalables. La communauté de communes participe au financement du service via la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) versée aux 14 communes.
Une année marquée par un léger accroissement du nombre de dossiers par rapport à 2017 avec une répartition quasi similaire entre instructions commune et service instructeur, les deux ayant connu un accroissement.

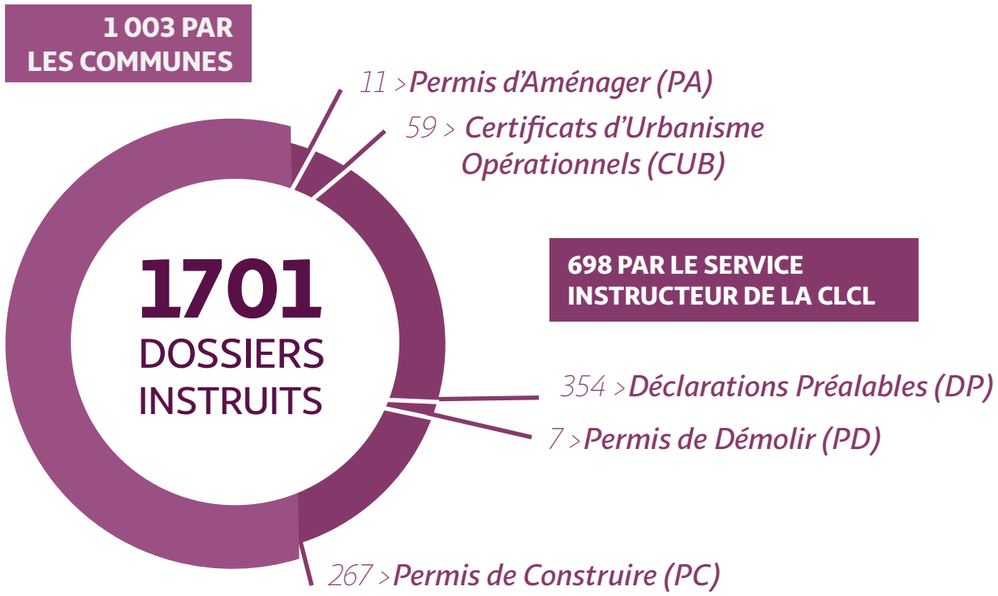

> PHASE 2
En octobre 2018 (délibération CC/72/2018), la CLCL a décidé de participer au financement de l'installation de 6 344 prises pour un montant de 2 823 080 €. Cette contribution sera versée sur 5 ans à raison de 564 616€/par an. Le 1er versement intervenant en 2019.

SECTEURS CONCERNÉS PAR CETTE PHASE 2 :
Ploudaniel-Trégarantec (priorité du délégataire) / Lesneven-Le Folgoët (pôle structurant, les zones d'activités du Parcou de Kerduff et l'Oratoire) / Goulven (bourg) / Kernilis (ouest) Guisseny Le Curnic / Kerlouan Meneham

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Zone d'activité économiques - ZAE

| VENTES DE TERRAINS

En 2018, un compromis a été signé sur la ZAE de Mescoden-est à Ploudaniel avec l'entreprise Biobleud pour un montant de 39 825€. Un échange de parcelle à été régularisé autour de la chapelle de Saint Eloi entre la collectivité et un particulier. Enfin, aucun terrain n'a été vendu sur la ZAE du Kerno Parcou.

SURFACES TOTALES VENDUES

2017 12 TRANSACTIONS **33 077 m²**

2018 9 TRANSACTIONS **55 517 m²**

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

En dehors des ventes directes par la collectivité d'autres transactions se réalisent sur les ZAE prouvant le dynamisme économique du territoire. Cet indicateur de suivi est mis en place par le biais du droit de préemption dont dispose la CLCL sur ses zones d'activité économique.

ZONE D'ACTIVITÉ	COMMUNE	SUPERFICIE	SURFACE BATI	PREEMPTION CLCL
ZAE PARCOU	LESNEVEN	2 001 m² 1 742 m² 1 024 m²	OUI OUI OUI	NON NON NON
ZAE LANVEUR	PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	8 120 m²	NON	NON
ZAE MESCODEN-OUEST	PLOUDANIEL	1 482 m² 1 957 m² 17 957 m²	NON OUI OUI	NON NON NON
ZAE MESCODEN-EST	PLOUDANIEL	10 617 m² 10 617 m²	NON NON	NON NON

| ZAE MESCODEN PLOUDANIEL

Mise en service de la vidéo-protection

Adopté à l'unanimité par les élus communautaires en juin 2016, la CLCL a décidé de mettre en place de la vidéo protection sur la ZAE de Mescoden à Ploudaniel. Cette démarche visant à améliorer la sécurité des biens et des personnes sur cette zone fait suite au constat d'une recrudescence de la délinquance sur ce secteur. L'audit démarré en 2014 par le major Roudaut, associant les entreprises du territoire et les élus communautaires a permis d'aboutir sur des préconisations dont celle de l'installation d'un système de vidéo protection.

Ce système, opérationnel depuis mai 2018, comprend 4 caméras permettant d'avoir des images de qualité de jour comme de nuit. Il sera utilisé conjointement avec les services de la gendarmerie dont les équipes seront formées à l'utilisation de l'outil afin qu'ils puissent y accéder 24 heures sur 24. L'investissement réalisé par la CLCL a été 30k€ pour l'installation et coutera 3k€ par an en fonctionnement.

| ZAE SANT-ALAR PLOUDANIEL

Le projet de développement de la zone d'activités économiques (ZAE) de Sant-Alar, prolongement des zones existantes autour de l'échangeur de Saint-Eloi est porté conjointement par les Communautés de Lesneven Côte des Légendes (CLCL) et du Pays Landerneau Daoulas (CCPLD) sur les communes de Ploudaniel et de Plouédern.

Le projet concerne sur notre territoire l'aménagement de près de 12 ha (soit 7,3 ha cessibles) divisés en 27 lots allant de 1900 à 4000 m² (2500 m² en moyenne). Les tailles de lots volontairement différentes sur les 2 territoires permettront de répondre aux besoins des entreprises, en fonction de leurs projets. Le Comité de Pilotage a également prévu que les deux communautés pratiquent une politique tarifaire identique, afin que les deux secteurs de la zone soient en complémentarité et non en concurrence.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

L'opération s'inscrit dans la stricte continuité d'une fouille menée par l'Inrap en 2008 qui avait fourni des données inédites concernant l'occupation du territoire depuis le Néolithique dans la péninsule armoricaine.

La mission de fouilles de l'INRAP a pris fin en juin 2018 et a mis en évidence :
- Un village médiéval complet
- Un système agraire et un enclos d'habitat de l'âge du Bronze
- Des traces d'occupation à l'âge du Fer et à l'Antiquité

Une visite du chantier des fouilles archéologiques débuté septembre 2017 a eu lieu le 18 janvier 2018, l'occasion pour l'INRAP de présenter aux élus des 2 EPCI leurs trouvailles

2 928 K € HT
COÛT TOTAL ESTIMÉ 2017 (ACQUISITIONS, ÉTUDES, PRÉVISIONNEL TRAVAUX)

403 K€
COÛT DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

12 HA
SURFACE TOTALE DU PROJET CLCL

7 HA
SURFACES CESSIBLES CLCL

ENQUÊTE PUBLIQUE
DU 20 DÉCEMBRE 2018 AU 18 JANVIER 2019

L'objectif de cette procédure est de déclarer d'intérêt général le projet d'extension et d'aménagement de la zone de Sant-Alar/Saint-Eloi, située à cheval sur les communes de Plouédern et de Ploudaniel, et de mettre en compatibilité le Plan Local d'Urbanisme de Plouédern avec celui-ci.

Le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions à l'issue de l'enquête publique, il appartiendra ensuite aux collectivités de déclarer l'aménagement de la ZAE d'intérêt général, de déposer le permis d'aménager de la zone avant tout démarrage de sa viabilisation. Ce n'est qu'à l'issue de ces différentes étapes que la commercialisation des lots aux entreprises pourra commencer.

Immobilier d'entreprise

HÔTEL D'ENTREPRISES ET ATELIERS RELAIS DU PARCOU À PLOUDANIEL

L'année 2018 est marquée par la mise en service effective de l'hôtel d'entreprises et des ateliers relais du Parcou.

3 arrivées ateliers (tous les ateliers loués)
FASD SÉRIPUB,
TINCTURA,
EASY2DEAL

3 Arrivées bureaux (6 bureaux loués sur 16)
CAP CULTURE
PATRIMOINE, JLB
MAÎTRISE D'ŒUVRE, AGT

ATELIERS RELAIS ET ZAE MESCODEN À PLOUDANIEL

3 arrivées :
ZEPHIR, EVCT,
Nicolas MOGUEN
1 départ : EVTC
1 liquidation : RPH

Soit 5 ateliers sur 6 occupés au 31/12/18
Locataires déjà installés : Ouest Van et Agripièces 29

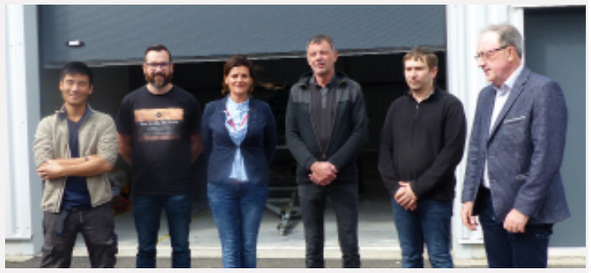

Au total, la CLCL a émi pour 122 711 € de loyer économiques sur l'année 2018.

118 929 €
REVENUS ATELIERS RELAIS

3 782 €
REVENUS HÔTELS D'ENTREPRISES

Le 12 juillet 2018, les entreprises se sont mobilisées pour organiser un moment très convivial à l'occasion du passage du Tour de France devant les locaux communautaires.

Aide à l'installation des jeunes agriculteurs

Dans le cadre de l'élaboration du schéma de développement économique 2012-2015, le conseil communautaire du 26 juin 2012, a décidé à l'unanimité de mettre en place une aide à l'installation de 2 000 € destinée aux agriculteurs, dont le siège d'exploitation est situé sur la communauté de communes.

Les candidats demandeurs qui satisfont aux conditions d'attribution de la dotation à l'installation des jeunes agriculteurs versée par l'État bénéficient automatiquement de cette aide.
Pour les autres candidats demandeurs, une commission ad hoc, composé du Vice-Président en charge de l'économie et d'agriculteurs élus dans les communes du territoire étudie les dossiers au cas par cas et émet un avis.

Depuis la mise en place de cette aide la CLCL a versé 60 000 € de subventions pour 31 dossiers validés

2012 **7 000 €** *4 DOSSIERS*

2014 **12 000 €** *6 DOSSIERS*

2015 **10 000 €** *5 DOSSIERS*

2016 **9 000 €** *5 DOSSIERS*

2017 **10 000 €** *5 DOSSIERS*

2018 **12 000 €** *6 DOSSIERS*

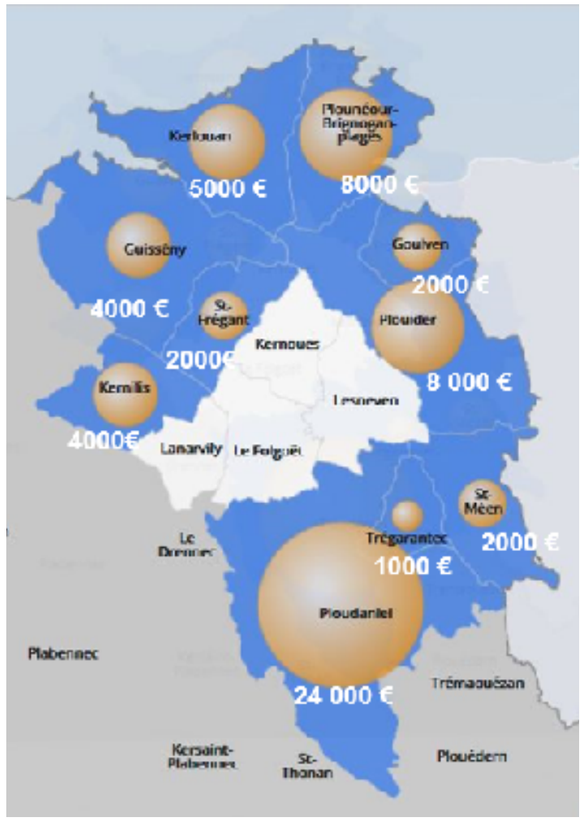

2018-1 | N°26 | PLOUDANIEL | DJA | 2 000 €

2018-2 | N°27 | PLOUDANIEL | DJA | 2 000 €

2018-3 | N°28 | PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN-PLAGES | DJA | 2 000 €

2018-4 | N°29 | PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN-PLAGES | DJA | 2 000 €

2018-5 | N°30 | GUISSÉNY | DJA | 2 000 €

2018-6 | N°31 | SAINT-FRÉGANT | DJA | 2 000 €

Démarche bien plus que des légendes

Après le succès de la Fête de l'Economie qui s'est tenue du 20 au 24 septembre 2017, la démarche partenariale de dynamisation du commerce et de l'artisanat « Bien plus que des Légendes » se poursuit en 2018. L'objectif premier est la valorisation de l'offre de proximité auprès des habitants et visiteurs du territoire. Le principal axe choisi est la communication. Il faut créer du lien entre les acteurs locaux, les identifier et faire connaître l'activité de chacun. Ainsi, des passerelles et alliances pourront être mises en place pour apporter des réponses collectives ou individuelles aux attentes et besoins des clients.

| ENVOI DE NEWSLETTER COMMERÇANTS-ARTISANS

#11 - Avril/Juin 2018

#12 - Juillet/Sept 2018

#13 - Octobre/Dec 2018

2 538 ENVOIS

849 INSCRITS
↗ + 2,2 % par rapport à 2017

39.33%
TAUX D'OUVERTURE

| DISTRIBUTION DE 10 000 SACS RÉUTILISABLES

Suite au succès de cette première action de nouveaux sacs «cabas» à l'effigie de la marque et qui annoncent la Fête de l'Economie #2 (qui aura lieu le 29 septembre 2019) ont été réalisés. Offert principalement aux 14 communes du territoire. Celles-ci se sont chargées de les remettre aux commerçants-artisans de centre-ville et de centre-bourg essentiellement qui les ont eux-mêmes offerts et leurs clients au moment des fêtes de fin d'année notamment.

Pass commerce et artisanat

Suite à la signature de la convention entre la CLCL et la Région Bretagne le 27 octobre 2017, et à la validation de la mise en place du dispositif Pass commerce artisanat en conseil communautaire du 29 novembre 2017, la CLCL et ses partenaires, notamment les chambres consulaires, ont élaboré une méthodologie qui a été expérimentée sur toute l'année 2018. Ce dispositif, cofinancé par la Région Bretagne doit permettre d'aider au maintien, à la création et au développement des entreprises artisanales et commerciales du territoire installées en centre-ville/centre-bourg.

| BILAN 2018 – VÉRITABLE SUCCÈS DU DISPOSITIF

27 DOSSIERS VALIDÉS
143 000 € ATTRIBUÉS
84K€ CLCL / 59K€ RÉGION

Afin de faire connaître ce dispositif, les élus de la CLCL ont décidé de procéder à remise de chèque officiel pour chaque premier Pass accordé sur chaque commune. Ainsi, 4 remises officielles ont eu lieu en 2018

Le Pass se présente sous la forme d'une subvention aux artisans et commerçants des 14 communes du territoire, dans le cadre d'un projet de création, de reprise, d'extension ou de modernisation.

La subvention accordée correspond à 30 % du montant des investissements éligibles plafonnés à 25 000 € HT pour un montant maximal de 7 500€ (6000 € pour les commerces de Lesneven).

Outre la CLCL et la Région Bretagne, la CCIMBO et la CMA29 sont fortement impliquées dans la mise en œuvre de ce dispositif en assurant notamment les rendez-vous individuels et la pré-instruction des dossiers en amont de la décision finale.

Initiative Pays de Brest - IPB

IPB permet l'octroi de prêts d'honneur pour financer la création et la reprise d'entreprises sur le pays de Brest. Ces fonds proviennent de subventions de collectivités territoriales et de dons d'entreprises, d'organismes financiers et de particuliers.
En 2018, 7 entreprises ont été accompagnées sur le territoire de la CLCL représentant 135 000 € de prêts (55 000 € en 2017). La collectivité participe à hauteur de 0,14 €/hbt soit 3 938 € en 2018.

A kerlouan chez Léonard GUEZENOC
19 décembre, signature officielle du prêt d'honneur agricole Initiative Bretagne pour son exploitation de légumes bio en serre.

A Lesneven chez les opticiens Atol
29 novembre, signature du prêt d'honneur IPB lié à la reprise du commerce

Dans la continuité de la convention de partenariat signée le 29 juin 2017 entre la CLCL et IPB, la structure a tenu son assemblée générale à l'hôtel de communauté le 14 juin 2018 devant un parterre d'élus, de partenaires et d'entreprises.

AUTRES SOUTIENS FINANCIERS

En dehors du partenariat avec IPB, la CLCL a accordée diverses subventions au titre de sa compétence économie en 2018 pour un montant total de 17600 €.

PLOUDANIEL	Forum de Ploudaniel	4 000 €
LE FAOU	Entreprendre au féminin Bretagne	1 000 €
TERRITOIRE CLCL	Club des entreprises CELIA	5 000 €
TERRITOIRE CLCL	Club des entreprises	1 500 €
KERLOUAN	ACALL	1 000 €
TERRITOIRE CLCL	Club des entreprises CELIA	1 500 €
LESNEVEN	UC Commerçants et artisans de Lesneven et le Folgoët	2 750 €
PLOUDANIEL	Association des Commerçants artisans de Ploudaniel	850 €
TOTAL		**17 600 €**

Les Trophés des entreprises

Le Club CELIA, Club des Entreprises Légendes Iroise Abers regroupe des entreprises de trois communautés de communes CLCL, CCPI, CCPA. Le président est Frédéric Druais.
Pour l'année 2018, la CLCL a voté dans son budget l'octroi d'une subvention de 1500 € au Club CELIA pour l'organisation des 9ème Trophées 2018
Outre l'organisation des Trophées, moment fort sur le territoire, le Club CELIA organise des réunions thématiques sur des sujets susceptibles d'intéresser les dirigeants d'entreprise. Des visites d'entreprises sont proposées pour faire découvrir et valoriser les savoir-faire locaux.

Pour poursuivre dans cette bonne dynamique la CLCL et CELIA ont signé une convention triennale le 3 mai 2018 prévoyant notamment le soutien financier de la collectivité à hauteur de 5000 € / an pour mener à bien l'ensemble de ces missions.

Début 2019, ont été remis les 9ème trophées de l'année 2018 aux entreprises suivantes, dont 2 pour le territoire de la CLCL. La remise des trophées s'est déroulée en janvier 2019 à Saint-Frégant.

JEUNE ENTREPRISE :
NP2J Automobiles - Ploudalmézeau

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE :
SCOP L'Acacia - Landéda

ENTREPRISE INNOVANTE :
AGT : AERO GROUND TRAINING - PLOUDANIEL

TRANSMISSION ET REPRISE D'ENTREPRISES :
Les Chardons Bleus - Porspoder

ENTREPRISE DE L'ANNÉE :
GAEC de l'Avel - Milizac

COUP DE CŒUR DU JURY :
EARL GUEZENOC - KERLOUAN

PÔLE SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS

Logements Temporaires

Le logement de Kerlouan est retourné à une gestion communale depuis la fin 2017. Ce qui porte à deux le nombre de logements temporaires gérés par la collectivité. L'année 2018 a été une période de transition vers les services de l'AGEHB seulement 2 familles ont été hébergées dont une à Lesneven, une autre au Folgoët.

A la sortie des foyers, les logements ont été remis en état et meublés à l'identique avant de déléguer la gestion à l'AGEHB au 1ER Janvier. Le travail reste conjoint avec les services de l'AGEHB. Examen des dossiers de demande de logement temporaire lors des commissions SIAO29, l'états des lieux d'entrée et de sortie reste à la charge de la collectivité. Le CIAS a intégré une commission d'attribution départementale afin de recenser les demandes du territoire et de répondre aux besoins des usagers (commissions composée d'agents de collectivité, de bailleurs, de missions locales et travailleurs sociaux de l'AGEHB). Un logement de la Maison d'accueil de Lesneven viendra compléter le parc de logements temporaires sur le territoire.

Épicerie solidaire - Ti ar Sikour

Gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), l'épicerie est un lieu d'approvisionnement en denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien pour les personnes en difficulté sur le territoire.

| BILAN DE LA FÉQUENTATION 2018 :

516 VISITEURS

- 15 (> 65 ANS)
- 150 (4-18 ANS)
- 325 (19-65 ANS)
- 26 (0-3 ANS)

216 FAMILLES

- 100 SEULES/COUPLES AVEC ENFANTS
- 116 SEULES/COUPLES SANS ENFANTS

| RÉPARTITION DES 16244 KG DISTRIBUÉS :

283 kg Matières grasses	**2 010 kg** Produits sucrés	**2 163 kg** Féculents	**2 868 kg** Produits laitiers
913 kg Non alimentaire	**2 090 kg** Autres	**2 803 kg** Viande, poisson	**3 114 kg** Fruits et légumes

| COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE : 7.4 T RÉCOLTÉ

Tous les ans, le dernier week-end de novembre, le CIAS participe à une collecte alimentaire dans les supermarchés suivants : Leclerc Le Folgoet, Lidl Le Folgoët, Casino Lesneven, Casino Kerlouan, U'tile Lesneven, Netto Lesneven, Biocoop Lesneven, Breizh Market Plounéour Trez, Proxi Brignogan Plages.

COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

Les principales missions du service sont d'être à l'écoute des besoins des familles en recherche d'un mode d'accueil, qu'ils soient collectifs ou individuels, de développer et structurer une offre de qualité, et diversifiée répondant aux besoins géographiques et sociaux des familles du territoire. Pour cela, il s'associe de manière complémentaire avec les structures ou partenaires privés ou associatifs du territoire.
L'étude petite-enfance et enfance sur les modes de garde et d'accueil de loisirs a tendu vers une étude sur un transfert des compétences à la CLCL. En 2018, environ 20 temps d'échanges et d'animations ont été proposés aux professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse du territoire.

Soutien aux structures

En 2018, la CLCL a soutenu 67 stages et séjours proposés par les centres de loisirs et les espaces jeunes du territoire. Soit 4 435 journées/enfants pour un montant total de 46 980 €. De nombreux événements jeunesse et familiaux ont également été soutenus à hauteur de 17 700 €. La CLCL soutient le centre socioculturel intercommunal, dans son fonctionnement, à hauteur de 210 053€.

La communauté soutien également les activités artistiques (musique, danse) et nautiques dans le cadre scolaire. Les membres de la commission EJ et activités nautiques se sont réunis 5 fois.

998 élèves
du CE1 à la 4ème ont pratiqué des activités nautiques dans l'un des 3 centres nautiques du territoire. Soit 4 020 séances. Entre le soutien à la séance et la prise en charge du transport, la participation de la CLCL s'élève à 43 187 €.

76 séances
Dont 54 en musique et 22 en danse, ont été proposées par l'école de musique intercommunautaire (EPCC) auprès de 634 élèves de primaire. La participation de la CLCL s'élève à 15 000€.

Soutien aux familles

Depuis de nombreuses années, la communauté de communes soutient les familles utilisatrices des centres de loisirs via les dispositifs d'accessibilité tarifaire et d'actions enfance jeunesse. Ainsi selon l'âge des enfants et le quotient familial, les familles peuvent voir leur coût de participation à la journée diminuer. 17 788 journées/enfants ont ainsi été soutenues par la CLCL en 2018, représentant une enveloppe de 69 825 €.

Soutien à la jeunesse

Depuis 2015, la communauté de communes soutient les jeunes porteurs de projet du territoire via le dispositif Projets Jeunes.

5 PROJETS SOUTENUS
pour un totale de 2 572 €

> **JANVIER** / Montage d'un teaser pour la Fête du Feu de Plouider
> **JUIN** / Tournage d'un vidéo lors de la Fête du Jeu de Plouider
> **JUILLET** / Réalisation d'un graff à Ploudaniel pour le Tour de France
> **ETE** / Voyage humanitaire aux Comores
> **OCTOBRE** / Cyclo-rando sur le Canal de Nantes à Brest

SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE BAFA

Pour aider les jeunes à se former, la CLCL met en place et finance, tous les ans, une session de formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur sur le territoire. Ainsi depuis 2015, 104 jeunes du territoire ont pu bénéficier du financement de leur première partie de formation d'animateur, dont 29 jeunes en 2018.

| LES ÉVÉNEMENTS 2018 |

LA NUIT DU SPORT | VENDREDI 27 AVRIL | *8ÈME ÉDITION*

Organisée depuis 2012 au complexe de Kerjézéquel, la nuit du sport a réunie 170 jeunes (55% de filles / 45% de garçons) pour découvrir une autre manière ludique de se dépenser. Au total, 12 activités ont été proposées, moyennant une participation de 2€ et encadrées par 27 animateurs dont 9 BAFA.

FORUM DES INITIATIVES JEUNES | SAMEDI 26 MAI | *2ÈME ÉDITION*

Pour la seconde fois, un forum a mis en lumière une vingtaine d'initiatives de jeunes du territoire. Cela à d'abord permis de valoriser les projets de jeunes qui se sont investis auprès des habitants mais également de faire se rencontrer les 50 jeunes présents et surtout de donner l'envie à d'autres jeunes.

LA FÊTE DU SPORT | SAMEDI 9 JUIN | *5ÈME ÉDITION*

En 2018 c'est près de 700 visiteurs et 350 participants qui sont venus découvrir les nombreuses associations sportives présentes sur le territoire. 24 activités sportives étaient gratuitement proposées avec une attention particulière pour les handisports qui rendent la pratique sportive accessible pour tous.

LA FÊTE DE L'ENFANCE | SAMEDI 20 OCTOBRE | *3ÈME ÉDITION*

Organisée tous les deux ans en collaboration entre la communauté et les structures petite-enfance, enfance et jeunesse, cette journée festive est l'occasion de partager un moment festif et convivial entre parents et enfants.

CINÉ-NOËL | MERCREDI 19 DÉCEMBRE | 9ÈME ÉDITION

528 enfants et 51 bénévoles de 6 à 12 ans ont assisté, pour 2,50€ à la projection du film «Astérix, le secret de la potion magique» lors de deux séances au cinéma Even (transport et l'encadrement sont pris en charge par la CLCL).

Le Point d'Information Jeunesse - PIJ

Situé au 14 place le Flo à Lesneven, cet espace accueille gratuitement les jeunes de 15 à 30 ans souhaitant avoir accès à une information sur différentes thématiques : métiers, formation, emploi, santé, logement, loisirs, vacances, mobilité internationale, etc.
L'animatrice propose également de nombreuses actions au sein des établissements scolaires ou à la demande des animateurs de structures jeunesse.

ACTIONS 2018

En 2018, le PIJ a réalisé 23 ateliers sur des thèmes variés (CV, orientation, sexualité...) et participé à 3 forums sur l'orientation. Au total, ce sont plus de 873 jeunes concernés par ses interventions.

LA FRÉQUENTATION

407 JEUNES
dont 309 filles

67%
entre 15 et 19 ans

	2016	2017	2018
Janvier	34	16	46
Février	30	58	20
Mars	57	45	38
Avril	50	48	63
Mai	39	24	27
Juin	17	29	56
Juillet	65	54	39
Septembre	56	12	33
Octobre	26	63	27
Novembre	34	38	47
Décembre	7	42	11
TOTAL	**415**	**429**	**407**

Les Pass'Loisirs

Depuis de nombreuses années, la communauté a créé un Accueil de Loisirs Hors Sol (ALSH). Déclaré accueil collectif de mineurs auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), il offre la possibilité de proposer des animations aux jeunes de 10 à 17 ans durant chaque période de vacances (excepté aux vacances de Noël).

Les activités ont lieu dans divers lieux et communes, les activités choisies sont à la carte et un transport est mis en place au départ de chaque commune de résidence des jeunes inscrits. Conçu pour les «adolescents» du territoire, il s'agit d'animations physiques, culturelles, manuelles, culinaires, sorties et stages en matinée.

115 activités
manuelles, culinaires, sportives...

3 STAGES
« DÉCOUVERTE »

1 000 JEUNES
48% filles / 52% garçons

PROGRAMME DES VACANCES DE FÉVRIER 2018

Bumball - tournoi de tenis de table - petits débrouillards - cuisine : apéro dînatoire/ gâteau au carambars - quilling - spadium des abers - stage pochette portable au crochet - basket - rubgyflag - crêpes en folie - rallye photos - futsal - création de perle - journée Brestoise - multisports

PROGRAMME DES VACANCES D'AVRIL 2018

Tchouk ball, handball - bijoux en pâte filmo - customisation de coussins - atelier cuisine - tournoi de babyfoot - Défis fous - Atelier BD - Journée inter espaces jeunes - journée Brestoise - tournoi de badminton - sport en folie - pin's en plastique fou - journée Quimpéroise

PROGRAMME DES VACANCES D'ÉTÉ 2018

farniente - hockey sur gazon - customisation de tote bag / casquette - tour de france - accrobranche - char à voile - tir à l'arc - escalade - cuisine crumbles - beach soccer - tchoukball - beach volley - carnet brodé main - piscine de Landerneau - sandball - koh lanta inter espace jeunes - top chef - kayak / paddle - vendredis du sport à Brest - mölkky / palet - kinball / poull ball - concours de cabanes dans les bois - tennis - tournoi de flechettes - battle achery - speedminton - via ferrata Bertheaume - fabrication de magnets - récré des 3 curés - thèque - olympiades inter espaces jeunes - goûter final

PROGRAMME DES VACANCES D'AUTOMNE 2018

volleyball - fabrication de bombe moussante bain - cuisine far breton - jeu sportif et quizz - escape game au Château de Kergroadez - basket - laser game - tournoi d'Haloween

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE LA PRÉVENTIONS DE LA DÉLINQUANCE - CISPD

Afin de prévenir toute forme de délinquance ou d'insécurité sur le territoire, le choix a été fait de mettre en place des actions de prévention par le biais du CISPD. Ce dispositif, créé en 2010, s'affirme comme un réel cadre de concertation favorisant les échanges entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés qui le composent. Ensemble, les acteurs du territoire recensent les problématiques et cherchent des solutions de proximité.

Accompagnement à la parentalité

La parentalité est un objectif au projet de territoire 2015-2020. En ce sens, une collaboration s'installe entre le Centre Socio Intercommunal et la CLCL : La Pause Parents est née !

Cet espace se veut être un lieu de partage et d'interrogation, retirer « la pression sociale » sur la fonction parentale en proposant des réunions collectives aux parents.

- « QUESTIONS DE FAMILLE »
Outil proposé afin de poursuivre le débat sur diverses thématiques via des courts-métrages.
- CONFÉRENCE SUR LES TROUBLES « DYS »
17 octobre 2018 à la médiathèque Le Vilaren.

Violences intrafamiliales et faîtes aux femmes

Une sensibilisation des élus communautaires a été organisée par Marion Clément, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, lors de la séance du conseil communautaire du 14 novembre 2018.

Sécurité routière

LA SENSIBILISATION SUR RD 770

Depuis septembre 2018, deux panneaux d'information sont positionnés aux deux extrémités de la route départementale 770 et seront remplacés par d'autres panneaux de sensibilisation/ information. En parallèle, le conseil départemental en collaboration avec les services de la Gendarmerie du Finistère, a mis en place un village sécurité .

L'opération a été organisée en septembre pour sensibiliser les conducteurs à la bonne conduite aux abords d'un chantier de fauchage. Le bilan fait état de 71 véhicules interceptés par la gendarmerie pour des excès de vitesse.

Prévention arnaques et cambriolages

4 conférences ont été organisées sur le territoire à l'automne 2018, au total 193 personnes y ont assistées. Monsieur Récappé, Procureur de la République de Brest et Monsieur Bourlès, chef du pôle sécurité à la Sous-Préfecture de Brest soulignent la très bonne dynamique du CISPD. Le procureur de la République sollicite une attention particulière à apporter sur la prévention des agressions à caractère sexiste auprès des jeunes. Les groupes de travail prendront en compte ces remarques pour proposer des actions.

Le Projet #regardsdejeunes

Ce projet a débuté fin 2016, et après 18 mois de travail, les jeunes de 15 à 21 ans, scolarisés ou accueillis sur le territoire communautaire sont fiers de présenter leurs vidéos au grand public. Ceux-ci étaient partie prenante du projet : choix de la thématique, écriture des scénarios, jeu d'acteurs et tournage. Il ont bénéficié de l'aide d'un professionnel de la vidéo de la société Livioù Prod, de l'animatrice CISPD et des professeurs/éducateurs référents des groupes de jeunes. Structures participantes : le Cleusmeur, le foyer Ty Ar Gwenan, la MFR de Ploudaniel et l'IREO. La diffusion a eu lieu le 11 avril 2018 au Cinéma Even.

2 VIDÉOS
MFR de Ploudaniel
1ères pro (actuellement en terminale)

1 CLIP-VIDÉO
Foyer Ty Ar Gwenan
8 jeunes résidants de 15 à 18 ans

2 VIDÉOS
IREO de Lesneven
1ères pro (actuellement en terminale)

2 VIDÉOS
Le lycée agrotech le Cleusmeur
8 internes (de la 2nde à la Terminale)

SERVICES SATELLITES

PÔLE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Spadium Abers Lesneven

L'apprentissage de la natation fait partie des services de base pour les enfants du territoire, la place du littoral étant prépondérante. C'est pourquoi la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) et celle du Pays des Abers (CCPA) se sont associées pour réaliser et gérer un pôle aquatique. Le 25 juillet 2013 a été créé le Syndicat mixte du Pôle Aquatique Abers-Lesneven (SPAAL).
Un contrat de concession de service public a été établi pour une durée de 25 ans entre le SPAAL et la SASU Menguy (pôle aquatique). Cette dernière assure l'exploitation et l'entretien du spadium dirigé par Delphine Landais.

41 711 élèves acceuillis | **1264** séances réalisées | **24 169** structures CLCL, **16 681** structures CCPA, **861** autres territoires

RECETTES **1 054 571,88 €**	**1 054 864,06 €** DÉPENSES
PARTICIPATION CLCL **443 880 €**	**448 090 €** PARTICIPATION CCPA

Des plages horaires sont réservés au profit des établissements scolaires du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (uniquement le matin le mercredi).
Ces créneaux sont ensuite distribués entre les établissements demandeurs situés sur le territoire de la CLCL et CCPA et, suivant les disponibilités, à des établissements extérieurs.
Le syndicat organise et prend en charge la totalité des frais liés au transport des scolaires des deux territoires, soit de 28 communes, pour se rendre au spadium. Cela représente un coût non négligeable d'environ 100 000 €.

spadium Bien plus qu'une piscine
ABERS-LESNEVEN

Rapport d'activité SPAAL 2018

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL

Le centre socioculturel intercommunal (CSI) se veut être un lieu d'écoute et d'entraide propice pour favoriser le lien et le développement social, pour un mieux vivre ensemble sur notre territoire. Il a pour objectif de répondre aux besoins des familles, à animer la vie sociale du territoire, pour accompagner le mieux vivre ensemble. Ses principaux secteurs d'activités sont l'accueil de loisirs, le relai enfants parents assistants maternels (Repam), l'action collective famille, l'accompagnement scolaire, les activités socioculturelles et l'accueil des permanences (10 permanences à caractère social : Caf, AGIRC-ARRCO, CARSAT, CIDFF, CLCV, MCF, MSA, FDSEA, Vie Libre, Veuves et veufs du Finistère). L'équipe est composée d'un conseil d'administration de 23 membres dont 13 permanents.

Pour l'année 2018 le centre compte 1 461 adhérents dont 117 familles qui représentent 325 individus. Les associations adhérentes sont au nombre de 25. Le soutien financier CLCL (hors accessibilité tarifaire) est de 219 999€ soit 66% des ressources.

Accompagnement de projets d'habitants

GROUPE SÉNIORS VIEILLISSEMENT PARTICIPATION –SVP

Constitué de 12 membres, tous retraités et habitant le territoire, mobilisés pour faire évoluer la place des aînés dans notre société. En 2018 3 cafés Seniors ont été organisés réunissant près de 328 participants.

COUPE DE M@IN EN INFORMATIQUE

Il ne s'agit pas d'une nouveauté mais d'un projet qui favorise l'accès au numérique aux personnes précaires afin de permettre à tous de bénéficier de cet outil. Durant l'année 2018, 4 réunions ont eu lieu animées par 6 bénévoles. Au total 55 personnes y ont participé.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ -CLAS

L'accompagnement scolaire est un élément complémentaire important de l'action globale du CSI en direction des familles. Sur l'année scolaire 27 enfants du CP à la 3ème ont pu être accompagnés.

Action collective famille

En 2018, le centre socioculturel réaffirme sa volonté de prendre en compte l'accompagnement à la parentalité au travers d'un projet transversal. Le groupe famille se compose d'une dizaine de bénévoles impliqués en tant que parents ou grand-parents qui souhaitent s'investir dans la programmation de temps privilégiés pour aider les parents. Un atelier de gestion d'un budget familial a par exemple été organisé en collaboration avec le CIAS CLCL et le CDAS.

13 sorties
familiales

94 FAMILLES
accompagnées

Accueil de Loisirs Sans Hébergement -ALSH

Suite aux travaux de rénovation du CSI de 2017, les parents, enfants et animateurs sont unanimes pour saluer la qualité des bâtiments disponibles pour acceuillir les plus jeunes où les contraintes réglementaires de l'accueil des -6 ans peuvent être pleinement prises en compte.

11 séjours

440 journées
camps organisés

524 ADHÉRENTS

40 ANIMATEURS
MOBILISÉS

Relais enfants parents assistantes maternelles

Ce service, gratuit, est un complément naturel aux différents éléments du projet d'accompagnement à la parentalité du CSI. Il est animé par deux éducatrices de jeunes enfants qui développent le partenariat entre acteurs ou professionnels de l'accueil individuel de la petite enfance et parents ou futurs parents. Sur le territoire en 2018 on compte environ 148 assistantes maternelles (170 en 2017) dont 31 départs de professionnels et 11 nouveaux agréments. Le taux d'activité des professionnels est de 80% (contre 83 en 2017).

4ÈME ÉDITION DE LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE
Du 19 au 24 mars -
9 ateliers proposées
3 séances de spectacle

MAISON DE L'EMPLOI

Créée en 1998 à l'initiative de La Commission Emploi, Formation et Solidarité de La Communauté de Communes, la Maison de l'Emploi a un statut associatif, loi 1901 à but non lucratif.
Son rôle est de proposer des services aux chercheurs d'emploi, salariés et entreprises du territoire. Elle a également pour objectif de fédérer les acteurs de l'insertion professionnelle et de l'emploi dont un des objectifs majeurs est le retour à l'emploi durable.

Maison de l'emploi
Lesneven Côte des Légendes

Les demandeurs d'emploi du territoire

Sur le bassin Lesneven-Landerneau 2 084 demandeurs d'emploi étaient inscrits en 2018. Parmis eux, 58% de femmes et 30% de seniors (50 ans et +). Chiffre en baisse de 6% par rapport à 2017. Les jeunes de -25 ans représentaient 15% de jeunes.

UN LIEU D'ACCUEIL POUR LES PARTENAIRES

DEFI EMPLOI (PLIE)
Structure qui propose un accompagnement individualisé et renforcé des publics.

AGDE
Association de Gestion et de développement de l'emploi. C'est un acteur de l'insertion professionnelle par l'activité économique.

MISSION LOCALE
Structure excerçant une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les obstacles à leur insertion professionnelle et sociale. En 2018, 328 jeunes ont été suivis.

Les actions 2018

Au cours de l'année 2018, plus de 11 000 services ont été rendus au public. Les demandes les plus récurrentes sont liées au dossier administratif du demandeur d'emploi ainsi qu'à l'accompagnement sur les démarches en ligne (inscription, actualisation, dématérialisation des documents ...). 30% des demandes sont d'abord traitées en situation d'accueil : modifications de CV, renseignements, conseil etc. Les entretiens personnalisés sont de plus en plus longs et nécessistent parfois plusieurs rendez-vous d'accompagnement afin de détecter des freins à la mobilité

LES ACTIONS PONCTUELLES

ATELIERS SUR L'ENTRETIEN D'EMBAUCHE
(12 participants)

MODULE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ANIMÉ PAR LE CIDFF *Centre d'information du droit des femmes et des familles (13 participantes)*

ATELIERS MENÉS AVEC LE PIJ *(atelier CV et lettre de motivation + atelier de préparation aux oraux)*

VISA INTERNET ATELIER NUMÉRIQUE
(19 et 28 participants)

ATELIERS TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI
(14 participants)

CONCOURS « JE FILME LE MÉTIER QUI ME PLAÎT »
Partenaire officiel Brest Métropole. Réalisation d'un reportage d'une durée de 3 minutes sur le métier « d'ouvrier des espaces verts »

LES EVENEMENTS

SALON DES MÉTIERS DES SOINS ET DES SERVICES À LA PERSONNE
4ème édition - 200 visiteurs
Présence des organismes de formation et des entreprises du territoire

FORUM JOBS D'ÉTÉ ET EMPLOIS SAISONNIERS
13ème édition - 600 visiteurs - 25 employeurs
6 secteurs d'activités : hotellerie et restauration, les services à la personne, agriculture, commerce et nettoyage, tourisme, animation, intérim

Maison de services au public

RECONNAISSANCE MSAP
La CLCL porte la de Maison de Services au Public (MSAP) et la Maison de l'Emploi en deviendra l'un des lieux de référence, son action orientée vers l'usager correspond à l'esprit de services au public.

OFFICE DE TOURISME

Les missions

L'Office de Tourisme s'est vu déléguer par le conseil communautaire par délibération du 23 juin 2010 (avec confirmation dans le cadre d'une convention d'objectifs 2017-2020), la responsabilité de :

PROMOUVOIR LE TERRITOIRE *communautaire et ses acteurs en cohérence avec les activités de Finistère 360°, du Comité Régional de Tourisme (CRT) Bretagne et de la destination Brest Terres Océanes (BTO)*

EXPLOITER DES INSTALLATIONS TOURISTIQUES *d'accueil et de loisirs dont la gestion du site de Meneham à Kerlouan*

ANIMER ET COORDONNER LES ACTEURS *et professionnels du secteur touristique local*

GÉRER POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTÉ *la taxe de séjour auprès des hébergeurs du territoire*

METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL *du territoire communautaire par l'organisation de visites et d'opérations analogues*

SOUTENIR LES ÉVÈNEMENTS LOCAUX *destinés à renforcer la notoriété du territoire communautaire*

ACCUEILLIR ET INFORMER LES VISITEURS *sur le territoire communautaire, tout en commercialisant des prestations touristiques dans les conditions prévues par la loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 et de vendre des produits, type produits boutique*

LA TAXE DE SÉJOUR

En 2018, l'Office de Tourisme a eu comme objectifs d'accompagner les hébergeurs dans leur gestion quotidienne de l'outil de collecte mis en place en 2016, d' aider à la compréhension et à l'application de la réforme de la Taxe de Séjour.
L'outil mis en place par l'Office de Tourisme, permet de tracer aujourd'hui près de 200 000 nuitées marchandes en 2018 au niveau de la CLCL. C'est un indicateur au niveau de l'Office de Tourisme, qui ne représente pas l'ensemble de la fréquentation du territoire, mais permet de suivre les évolutions/variations année par année.

LE SCHEMA D'ACCUEIL ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION (SADI)

La démarche d'optimisation de la présence de l'information touristique de la Côte des Légendes, sur le territoire communautaire et chez les partenaires relais a été lancée en 2015. Des sites ou évènements potentiels intéressants en termes de positionnement de l'offre d'information de la Côte des Légendes avaient été identifiés. Une sélection « test » avait été alors faite pour étudier les collaborations possibles et cerner les besoins et attentes.

L'organisation de séances de formation pour les professionnels et leurs équipes partenaires relais : Les formations ont été à nouveau individualisées en 2018, pour 8 établissements de la Côte des Légendes, ce qui représente 17 participants. Ce format a permis d'être au plus prêt des demandes.

Plus de points relais ont été mis en place, du fait notamment de la fermeture du BIT de Brignogan-Plages. Une trentaine de relais sont ainsi répartis sur le territoire. L'amélioration du suivi de ces points relais (livraison de docs plus régulières en particulier l'été, et avant chaque période de vacances scolaires).
Des présentoirs ont été déployés à l'ensemble de ces partenaires.

LES BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE - BIT

Pour cette saison 2018, seuls 4 BIT étaient ouverts (fermeture du BIT de Brignogan-Plages).
La fréquentation dans l'ensemble des 4 accueils de l'Office de Tourisme (Lesneven, Plounéour, Kerlouan bourg et Guissény), est en baisse (-26%) par rapport à l'année précédente. Cette évolution concerne l'ensemble des mois, et de façon plus significative les mois de juillet et août (1000 demandes en moins chaque mois).

LA KARRIGUETTE

On peut constater une réelle augmentation du nombre de demandes en mobilité, avec le déploiement de la Karriguette depuis 2017 (2589 demandes en 2018, soit le double de demande par rapport à 2017), avec des plages d'accueil beaucoup plus étendues et un dispositif qui attire le visiteur. L'accueil en mobilité représente plus de 26 % des demandes sur l'ensemble de l'année.

Sur l'ensemble de l'année, on peut souligner que 60 % des demandes proviennent d'excursionnistes (55% en 2017), 30 % d'habitants du territoire, 7 % des partenaires de l'Office de Tourisme et 3 % divers.
Au total, en incluant la mobilité, l'Office de Tourisme a répondu à 12 197 demandes (15 % de moins qu'en 2017), ce qui correspond à 21227 personnes. Le plus fort des demandes est en toute logique en juillet/août (41 % des demandes de l'année).

FRÉQUENTATION 2018

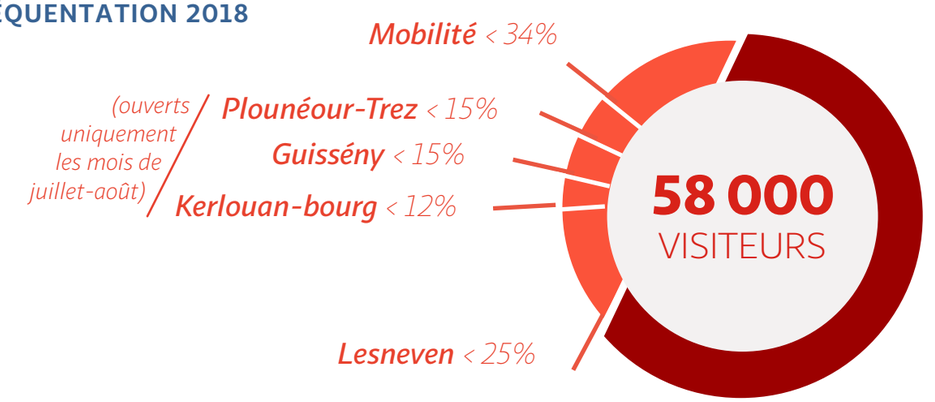

21 227 EN MOBILITÉ
OU DANS LES BUREAUX
D'INFORMATION TOURISTIQUE

36 828 SUR LE SECTEUR
DE MENEHAM (60%)

Le village de Meneham

L'Office de Tourisme assure depuis début 2014 le lien entre les acteurs du village et la ommunauté de communes. Cette mission spécifique comprend les aspects suivants : gestion des espaces muséographiques et de la maison de site suivi de l'occupation des ateliers (sélection annuelle des artisans sur dossier, état des lieux…) recensement et suivi des besoins en travaux/ entretien des bâtiments, management de la personne dédiée à l'entretien du village.

Dans le cadre du projet de territoire, l'Office de Tourisme a la charge de poursuivre la structuration et l'évolution du village de Meneham (Action 3.4.1).
Cette mission s'est concrétisée par :

LA DÉFINITION DU PROJET DE SITE MENEHAM 2019/2023

adopté par le bureau communautaire le 19/12/2018. 2 Comités de pilotage de concertation (18/01 et 08/02) et 2 comités restreints de validation (26/10 et 14/11) se sont réunis en 2018 pour finaliser ce dossier.
Une première rencontre avec les ABF et la DREAL a également eu lieu le 14/03

LA FINALISATION DE LA DÉMARCHE EXPÉRIENCE/CLIENT *avec l'agence X+M lors de deux ateliers (24/01 et 12/04)*

LA REMISE À NIVEAU DE L'EXPOSITION PERMANENTE *pour un montant de 7 540 €*

LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE PROCÉDURE DE DEMANDE À MANIFESTATIONS SUR SITE

L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR

et d'un règlement régissant les animations sur Meneham, voté le le 03/09 par le bureau communautaire

SUIVI LOGISTIQUE

*installation d'un composteur, de 2 barrières et de 3 cadenas d'accès, de 3*6 appui vélo, l'installation de ganivelle pour cacher les poubelles de l'auberge….*

LES ÉVÉNEMENTS 2018

DE MAI À SEPTEMBRE

VISITE DÉCOUVERTE DE MENEHAM « LA CLASSIQUE »

Plongée au cœur de ce ce village de paysans-pêcheurs-goémoniers au passé riche et étonnant. *TARIFS : Adulte : 4€ / Enfant (6 - 12 ans) : 2€*

> 13 visites les 03/05, 19/06, 03/07, 10/07, 17/07, 24/07, 31/07, 07/08, 14/08, 21/08, 28/08, 04/09, 11/09 (contre 9 en 2017). 96 visiteurs contre 75 en 2017 (hors visites gratuites) . L'idée en 2018 était de contribuer à développer les ailes des saisons en proposant des visites sur ces périodes où auparavant n'était proposée aucune animation. Le test a également été fait de déplacer ces visites à 15h00 en hors saison au lieu de 17h00 en saison.

DE MAI À DÉCEMBRE

MENEHAM BY NIGHT « LA NOCTURNE »

Promenade à la nuit tombante vous révélera les lieux dans une toute autre ambiance. *TARIFS : Adulte : 5€ / Enfant (6 - 12 ans) : 2.5€*

> Nouveauté 2018 (4 visites les 19/05 - 15/09 - 03/11 - 27/12 : 57 visiteurs (hors 3/11)). Cette nouveauté semble fonctionner alors qu'elle est proposée uniquement en hors saison.

EXPO JUIN

« ÇA BRASSE EN CÔTE DES LÉGENDES »

Une nouvelle exposition temporaire a été lancée avec les brasseries D'Istribilh (Plouider), Coureur de Grève (Plounéour-Brignogan-Plages), La Corbelle (Kerlouan).

25 OCTOBRE

MENEHAM, COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VU «LA SENSORIELLE»

Plus qu'une visite, une expérience avec cette visite qui fera marcher tous vos sens ! *TARIFS : Adulte : 5€ / Enfant (6 - 12 ans) : 2.5€*
> Nouveauté 2018 (1 visite : 5 visiteurs)

DU 15 AU 23 DÉCEMBRE

« NOËL À MENEHAM »

Ouverture de cette manifestation à une autre association communautaire : Fest bro Pagan (Guissény), passage d'une manifestation de 2 jours à une de 9 jours, développement de nouvelles animations (cirque, cabaret…) coordination de la communication (4 500 flyers distribués, partenariat avec Le Télégramme…), organisation de réunions de coordination entre tous les acteurs du site (auberge, artisans, associations…).
Un débriefing a eu lieu avec les acteurs concernés le 28/01/19. L'objectif est d'améliorer cette coordination pour continuer à faire de Noël à Meneham un temps fort de l'année en Côte des Légendes.

LES VISITES THÉMATIQUES

2 types de visites ont été organisées en partenariat mais n'ont pas trouvé le succès escompté.
Visite en breton : 6 visiteurs lors de celle du 23/06 et visite annulée le 22/09 faute de participants
Visite autour des algues : 3 visites annulées sur 4 faute de participants.
Une visite a eu lieu le 20/07 pour 7 participants.

LES VISITES POUR GROUPES SUR RÉSERVATION

19 groupes accueillis soit 675 personnes (25 groupes et 716 personnes en 2017) pour 2 008 € de recettes.

Les offres du territoire

LES CIRCUITS DE RANDONNÉES

Dans le cadre du projet de territoire communautaire, l'Office de Tourisme est chargé de valoriser le thème « légendes » (Action 1.3.1). L'angle d'accroche retenu pour la valorisation.

9 CIRCUITS OFFICIELLEMENT INSCRITS AU PDIPR

CIRCUIT DE MILIN AR RADEN
CIRCUIT DU PHARE
BOUCLE DE L'IF
CIRCUIT DE LA VALLÉE DE L'ABER WRACH
CIRCUIT "WAR DRO AN DOUR"
CIRCUIT DE PONT GLAZ
CIRCUIT ENTRE TERRE ET MER
CIRCUIT DE POUL SAN DIDIER
CIRCUIT SUR LE CHEMIN DE GUICQUELEAU

VEILLE SUR LES CIRCUITS DE RANDONNÉE

Afin de pérenniser les circuits de randonnée créés et entretenus par les associations communales et afin de garantir un niveau de qualité des circuits proposés sur son territoire, l'Office de Tourisme de la Côte des Légendes (OTCL) - en lien avec la Communauté Lesneven Côte des Légendes - a souhaité mettre en place une veille sur l'état de leur balisage et de leur entretien.

LA RANDONNÉE ESTIVALE « PHARE À PHARE »

L'Office de Tourisme a contribué, en lien avec l'Office de Tourisme du Pays des Abers, à relancer cette randonnée emblématique en mettant l'ensemble des acteurs autour de la table et en apportant son soutien à la promotion de la manifestation. Au vu du bilan positif de 2018 (280 participants, résultat financier positif), l'opération devrait être reconduite en 2019.

LES RANDONNÉES «TRO VÉLO»

3 boucles appelées « Tro Vélo » sont actuellement proposées au départ de Guissény et de Plounéour-Brignogan-Plages. Elles empruntent des petites routes communales à faible circulation.
Destinées à un public « famille », ces boucles présentent un intérêt touristique et répondent aux préconisations du guide départemental des aménagements cyclables en matière de signalisation. Cette action permettra d'homogénéiser et de pérenniser la signalisation de nos circuits vélo.

DÉVELOPPER LES CIRCUITS « NAGE EN MER »

Après la création du parcours de nage en mer en 2017, la commune de Plounéour- Brignogan-Plages, le Centre Nautique de Brignogan et l'Office de Tourisme de la Côte des Légendes ont engagé un partenariat avec le comité régional de natation afin de continuer à valoriser l'activité nage en eau libre.
Véritable site pilote à l'échelle régionale, la plage des Crapauds à Plounéour-Brignogan-Plages a accueilli une étape de la coupe de Bretagne de nage en eau libre le 5 aout. 80 nageurs se sont jetés à l'eau sur l'une des trois distances proposées : 500m, 1500m ou 3000m.

La fabrique d'imaginaire

Dans le cadre du projet de territoire communautaire, l'Office de Tourisme est chargé de valoriser le thème « légendes » (Action 1.3.1). L'angle d'accroche retenu pour la valorisation de cet univers est : « La Côte des Légendes , Fabrique d'Imaginaire ».
En 2018, plusieurs actions ont été menées pour concrétiser cette mission.

ORGANISATION DE 3 COMITÉS DE PILOTAGE (janvier, juin et décembre)

DÉPÔT DE LA MARQUE « FABRIQUE D'IMAGINAIRE » à l'INPI le 21/09

Création d'un univers graphique dédié

Conférence de presse au manoir de Kergoff à Saint-Frégant, le 15/10/18

ORGANISATION DES 3 PREMIÈRES P'TITES FABRIQUES

Rendez-vous intimistes et conviviaux dans des lieux atypiques
20/10 à la Salle Kerjezequel à Lesneven (40 personnes)
23/10 au Groupe Ouest à Plounéour-Brignogan-Plages (90 personnes)
15/12 à la chapelle Jésus à Trégarantec (30 personnes)

« Roméo et Juliette » par Sylvie Gougay à Lesneven, le 20/10/2018

« Raconte-moi / farz » au Groupe Ouest, le 23/10/2018

Paroles de brouettes par Marie Chiffmine à Trégarantec, le 15/12/2018

PUBLICATION D'UN APPEL À CANDIDATURE

pour les Ribin' de l'Imaginaire, parcours associant art, nature et imaginaire (décembre 2018).

Les moyens de communication

LA CARTE TOURISTIQUE « LES TRÉSORS CACHÉS DE LA CÔTE DES LÉGENDES » (8 000 EX)

Sortie en été 2018, elle fut créée dans le désir de proposer une carte reflétant « tous les visages de la Côte des Légendes ». Pour cela, Tourisme Côte des Légendes a rencontré des professionnels sur le terrain pour avoir une pluralité de visions. Ces dernières ont été mélangées avec celles de l'équipe de Tourisme Côte des Légendes pour avoir un outil pratique et dont on voit la part d'humain. Elle se présente sous deux faces :
La carte « officielle » indique des éléments informatifs : lieux de patrimoine, parcours en vélo et départs de randonnée... En mettant plus en valeur les activités sportives comme le surf, le char à voile, la grimpe de blocs, le parcours de nage en mer... Les « incontournables » de la destination sont encadrés façon « polaroïde » : Meneham, Pontusval, la basilique Notre-Dame du Folgoët, le menhir de Men Marz et les zones Natura 2000.
La carte « officieuse » - « Nos trésors cachés » indique les « coups de cœur des habitants, des amoureux et des passionnés de la Côté des Légendes ». Les informations indiquées sont « hautement subjectives » et « non exhaustives ». Elle indique des « lieux propices à l'imaginaire », où observer des phoques, des événements sportifs et culturels...

LES NEWSLETTERS

L'Office de Tourisme transmet des informations pratiques à ses partenaires par des newsletters régulières : actions de l'Office de Tourisme, zoom sur les évènements et sites incontournables du moment, information sur le monde et l'actu touristique bretonne, horaires d'ouverture des restaurants...

SALON PROFESSIONNELS

La sixième rencontre des acteurs du tourisme de la Côte des Légendes s'est déroulée le mardi 27 mars 2018 à la salle polyvalente de Kerlouan. Elle a rassemblé près d'une centaine de personnes du monde touristique, partenaires ou non de l'Office de Tourisme de la Côte des Légendes, du territoire et hors territoire. Ce rdv du tourisme local était organisé sous la forme d'un mini-salon du tourisme à destination des professionnels.

UN PORTAIL ANGLOPHONE SUR LE SITE INTERNET AMIRAL

(mise en ligne – 25 avril 2018)

Afin de répondre à la demande des visiteurs étrangers anglophones, un portail d'accès aux informations importantes a été créé sur le site internet amiral. Il a reçu un total de 539 visiteurs depuis son lancement.

CRÉATION D'UN COMPTE INSTAGRAM
Mise en ligne mars 2018

102 publications

abonnés **775**

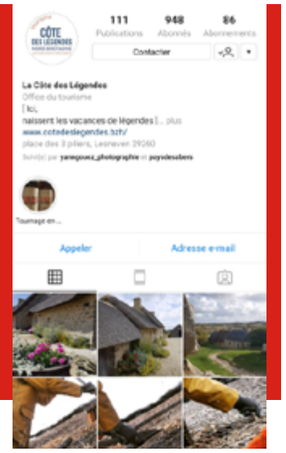

PHOTOTHÈQUE EN LIGNE

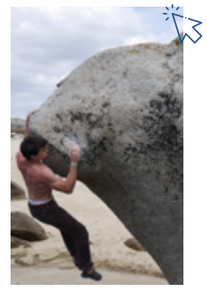

Les photographes Ronan Gladu et Martin Viezzer ont poursuivi leur reportage photos sur la Côte des Légendes entamé en 2017. Leurs clichés sont disponibles sur le site de l'office dans la rubrique «Découvrir la Côte des Légendes»

LE SITE INTERNET HORS SAISON

(mise en ligne - novembre 2018)

https://www.cotedeslegendes-automne-hiver.com

Le site internet Hors saison a été entièrement réalisé par l'équipe de Tourisme Côte des Légendes de la mise en forme au contenu du site, avec la participation de personnes extérieures.

Il est composé de cinq thématiques fortes : les loisirs actifs, les visites et expériences, la convivialité, le cocooning et le Bird watching.

Chaque sujet donne accès à des articles ré digés à la « manière » d'un blog par les membres de l'équipe et des personnes extérieures (exemple : M. Léon, passionné d'ornithologie a rédigé un article sur le Bird Watching).

VIDÉOS D'ICI !

Une première vidéo de portraits de personnages de la Côte des Légendes s'est réalisée en fin 2018 avec la vidéaste Ingrid Patteta. Cette vidéo « La Côte des Légendes vue par... » est la première d'une série qui veut ancrer l'humain dans la valorisation du territoire. Cette série débute avec Gwenole Ollivier, créateur de la brasserie d'Istribilh qui relate son amour de la Côte des Légendes et de ses paysages.

PARTENARIAT

LE PÔLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

418 600
HABITANTS

210 200
HECTARES

7 INTER-COMMUNALITÉS

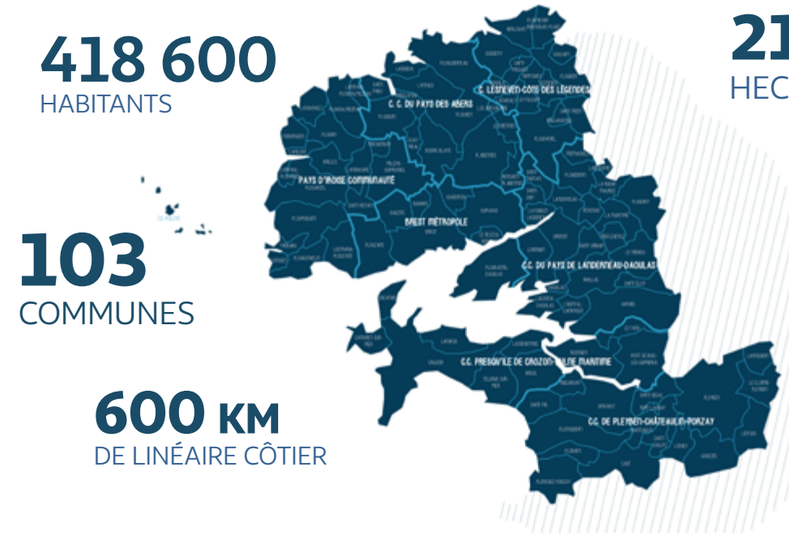

103
COMMUNES

18 425
ENTREPRISES

600 KM
DE LINÉAIRE CÔTIER

28 000
ÉTUDIANTS

Les projets 2018

Le SCOT

Approbation du SCOT révisé le 19 décembre 2018, résultant d'un travail de 4 ans, dont l'objectif était de rendre compatible avec les lois Grennelle II et ALUR. La promulgation de la loi ELAN fin novembre 2018 et son application immédiate notamment sur le volet littoral oblige une modification simplifiée lancée en janvier 2019.

ECONOMIE ET EMPLOI

Le cluster algues lancé en septembre 2018 au service de la structuration et du développement de la filière algues. Il rassemble les entreprises de production et de transformation d'algues, les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et des collectivités. Il est piloté par le pôle métropolitain avec une animation opérationnelle du technopôle Brest Iroise avec la CCI MBO Brest.

Le portail de promotion de l'immobilier d'entreprise -www.paysdebrest-immo-entreprises.fr, une vitrine de l'immobilier d'entreprises en pays de Brest avec des offres actualisées des EPCI et des agences, et une carte interactive des espaces publics et privés pour l'accueil des jeunes entreprises (pépinières, hôtels d'entreprises, coworking...)

Par ailleurs, un outil interne a été mis en place à disposition des services de développement économique des EPCI.

Il comporte deux applications :

-1 application cartographie dédiée à la gestion du foncier économique

-1 application pour la gestion des relations avec les entreprises.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :

Le PCAET (plan climat air énergie territorial) : mission d'accompagnement de six communautés de communes par le pôle métropolitain pour mutualiser les moyens d'ingénieries pour l'élaboration des PCAET. Diagnostics, architecture commune des documents, marché groupé pour l'évaluation environnementale. Les calendriers différents des EPCI permettent au chargé de mission d'accompagner chaque territoire jusque 2020.

ACCESSIBILITÉ ET MOBILITÉ

Recrutement d'une chargée de mission en avril 2018 afin d'élaborer le plan d'actions mobilité durable du pays. Un diagnostic partagé a été effectué suite à la rencontre de nombreux acteurs et partenaires. Un séminaire réunissant élus et acteurs a permis en octobre d'identifier les forces et faiblesses et les principaux enjeux. Les ateliers ouverts à tous les territoires et menés entre novembre et janvier 2019 ont permis de co-construire le plan d'actions.

Ce dernier s'articule autour de 4 axes principaux :

- Visibilité de l'offre et coordination des acteurs
- Sensibilisation, mobilisation et éducation à la mobilité
- Développement de solutions de mobilité innovantes
- Intermodalité et aménagements.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE VIA UN PARTENARIAT AVEC BREST MÉTROPOLE

Accompagnement des EPCI dans le déploiement du programme Bretagne Très Haut Débit. Les missions réalisées : études d'opportunités de pose de fourreaux et accompagnement technique dans la pose, étude technique pour la constitution d'un réseau de collecte optique structurelle à l'échelle pays, accompagnement sur la gestion du réseau THD dans les ZAE, appui des EPCI dans les réponses aux sollicitations des entreprises aux recherches de solutions d'accès au numérique.

SIG GÉOPAYSDEBREST

Le système d'information géographique du Pays de Brest s'est enrichi en 2018 de nouvelles données et de nouveaux outils afin de répondre aux besoins de connaissance d'analyse et de valorisation du territoire.

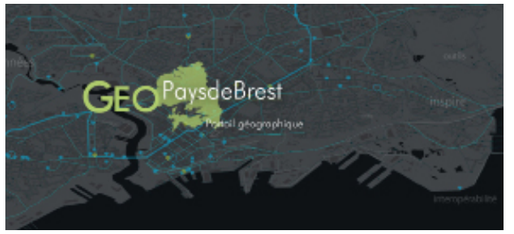

Exemples de missions réalisées : fouiture d'éléments cartographique nécessaires à la carte des randonnées pour Brest terres Océanes, interface graphique du système d'information développement économique, mise en ligne de la base adresse pour alimenter la base nationale. Le SIG s'appuie sur le travail en réseau des techniciens SIG des EPCI.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Afin de soutenir les EPCI du pays dans l'élaboration d'un contrat local de santé, l'action du pôle métropolitain en lien avec l'ARS a été consacrée à l'élaboration du cadre et du contenu dudit contrat ainsi qu'à la définition de son animation et sa gouvernance. Le travail des élus et des professionnels du territoire ont permis de construire 50 fiches actions organisées autour des 4 axes :

1. ACCÈS AUX SOINS pour renforcer et maintenir l'offre de santé
2. PROMOTION DE LA SANTÉ avec priorité aux actions de prévention
3. INNOVATION ET PARTICIPATION CITOYENNE avec la promotion des actions dont les citoyens deviennent acteurs de leur santé
4. POPULATIONS VULNÉRABLES ET LEURS AIDANTS pour améliorer le parcours santé de personnes prioritaires

CONTRAT DE PARTENARIAT RÉGION – PAYS DE BREST – EUROPE

Ce contrat couvrant la période 2014-2020 a été révisé en 2017. Une nouvelle dotation de 14 204 366 € de crédits régionaux a été allouée au pays de Brest pour la période 2017-2020.

Avec les reliquats de la 1ère enveloppe 2014/2016, la dotation globale s'élève à 21 013 834 €. En 2018, 61 projets sollicitant les crédits régionaux ont été retenus pour un total de 7 414 651 €.

Le programme Leader du pays bénéfice quant à lui d'un enveloppe de 2 037 891 € jusque fin 2020. Il permet d'accompagner des projets collectifs et/ou innovants en faveur du développement économique rural. En 2018, 800 000€ de fonds Leader ont été atttribués pour 16 projets. Le projet G4DEC économie circulaire porté par 4 EPCI du pays (dont la CLCL) a été retenu pour un montant de 50 000 €.

Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù